

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE

DES BIBLIOTHEQUES

DE L'IMPRIMERIE SUISSE CATHOLIQUE

A

L'OEUVRE DE SAINT-PAUL :

UNE ENTREPRISE DE PRESSE

A TRAVERS UN SIECLE.

(1871 - 1981)



MEMOIRE

PRESENTE PAR ELISABETH VOINIER

SOUS LA DIRECTION DE

MONSIEUR JACQUES BRETON

1981/41

1981

17^e PROMOTION

VOINIER (Elisabeth) . - De l'Imprimerie suisse
catholique à l'Oeuvre de Saint-Paul : une en-
treprise de presse à travers un siècle.(1871-
1981) : mémoire / présenté par Elisabeth Voi-
nier ; sous la direction de Jacques Breton . -
Villeurbanne : E.N.S.B.,1981 . - 94 p. ; 30cm.
- Edition religieuse

Histoire de l'Oeuvre de Saint-Paul depuis sa
fondation.Les activités actuelles des Editions,
Imprimeries et Librairies Saint-Paul.

PLAN

INTRODUCTION.

p. 3

PREMIERE PARTIE : HISTOIRE DE L'OEUVRE DE SAINT-PAUL.

Chapitre 1. Circonstances d'une fondation.

- 1. 1. Années de tension en Europe (1865-1875) p. 6.
- 1. 2. Bismarck et le "kulturkampf" p. 7.
- 1. 3. La situation en Suisse p. 8.

Chapitre 2. Joseph Schorderet (1840-1893)

- 2. 1. Esquisse pour un portrait. p. 10.
- 2. 2. Joseph Schorderet et la presse. p. 12.

Chapitre 3. Fondation du journal LA LIBERTE et de l'OEUVRE de SAINT-PAUL.

- 3. 1. La fondation du quotidien LA LIBERTE. p. 17.
- 3. 2. Conflits avec le personnel. p. 22.
- 3. 3. Fondation de l'Oeuvre de Saint-Paul. p. 24.
- 3. 4. Organisation de l'Imprimerie de l'Oeuvre de Saint-Paul. p. 28.

Chapitre 4. Etapes d'une expansion : aperçu chronologique. p. 29.

DEUXIEME PARTIE : ENQUETE ET BILAN : L'Oeuvre de Saint-Paul en 1981.

Chapitre 1. Implantation et activités en Suisse.

- 1. 1. Présentation d'ensemble. p. 33.
- 1. 2. LA LIBERTE, quotidien fribourgeois. p. 34.
- 1. 3. Les Editions Saint-Paul à Fribourg. p. 45.

Chapitre 2. La Société Anonyme Imprimerie Saint-Paul, France.

- 2. 1. Organigramme. p. 53.
- 2. 2. Les Editions Saint-Paul, Paris. p. 47.
- 2. 3. L'Imprimerie Saint-Paul de Bar-le-Duc. p. 54.
- 2. 4. Le Département des Classiques Africains, Issy-les-Moulineaux. p. 57.

CONCLUSION. p. 64.

BIBLIOGRAPHIE. p. 66.

ANNEXES : TEXTES ET DOCUMENTS.

- TEXTES :

- . Rapport du chanoine Schorderet au Congrès des Comités catholiques de France. Paris, 2 avril 1874. p. 70.
- . Récit du sauvetage de LA LIBERTE par une des ouvrières qui y participa. p. 72.
- . Acte de fondation du 6 juin 1874. p. 74.
- . Rapport sur la presse, lu et adopté en commission au Comité catholique de 1878. p. 76.
- . Rapport sur l'Oeuvre de Saint-Paul, présenté et lu à l'assemblée générale des catholiques de France par M. le Vicomte d'Aboville, le 19 avril 1879. p. 77.
- . Extrait de l'ouvrage du P. Henri Fayollat, "L'Apostolat par la Presse", 1892. p. 80.
- . Liste des périodiques imprimés par l'Oeuvre de Saint-Paul pour l'Afrique. p. 81.

- DOCUMENTS :

- . Editorial du premier numéro de LA LIBERTE.
- . Evolution de la présentation : 1871-1881.
- . Chiffre de tirage et diffusion géographique de LA LIBERTE.
- . Pôles d'intérêt des lecteurs : 1966 ; 1971.
- . Evolution du nombre de pages, et répartition entre les annonces et le texte, 1871-1971.
- . Article paru dans la Liberté du 13/2/1981.
- . Présentation de quelques revues : Afrique Nouvelle, Pirogue, Nleb Bekristen, Les Presses Missionnaires.
- . Publicité pour l'Imprimerie Saint-Paul de Fribourg.

INTRODUCTION

En quelques décennies, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, et dans plusieurs pays d'Europe (France, Italie, Suisse) ont été fondées plusieurs entreprises de presse, et plusieurs ordres religieux voués principalement à cette activité. Replacée dans ce mouvement plus général, l'Oeuvre de Saint-Paul apparaît comme l'illustration exemplaire d'une correspondance : celle qui a pu s'établir, dans des circonstances précises, entre une initiative individuelle et la prise de conscience plus générale par les catholiques de la nécessité d'utiliser cette technique, comme le moyen le plus approprié de donner à leur action sociale puissance et efficacité.

Cette conception de "l'apostolat par la Presse", dont on trouve une expression plus ou moins élaborée chez un grand nombre de penseurs catholiques de cette époque, fut mise en forme, systématisée et vigoureusement défendue par un prêtre suisse, le chanoine Joseph Schorderet, fondateur de l'Oeuvre de Saint-Paul.

Il est hors de notre propos d'entreprendre un quelconque travail d'apologétique au sujet de cette entreprise, perspective à laquelle pourrait nous entraîner le caractère tout à fait spécifique de notre étude... Quelles que soient les motivations qui inspirent son action, et même si elles influent sur la façon dont elle est conduite, son existence même suffit à la prendre en compte, pour qui veut mener à bien l'étude du "fait éditorial" dans sa globalité : elle concourt, au même titre que d'autres, à la conception, à la fabrication, et à la diffusion de la "chose imprimée", et ceci depuis plus d'un siècle.

La complexité des liens existant entre les diverses ramifications actuelles de ce qui fut, à la fin du XIX^e siècle, "l'Imprimerie suisse catholique", fondée à Fribourg (Suisse) en 1871 par Joseph Schorderet, nécessitait d'avoir recours à une approche historique détaillée. Elle seule pouvait en dénouer le réseau et en clarifier la nature, car elle permet de la replacer dans le cadre de l'évolution séculaire que connut l'Oeuvre de Saint-Paul, Congrégation religieuse fondée pour soutenir et animer l'entreprise de presse.

Cette complexité est due essentiellement à deux facteurs :

- la diversification de ses activités, qui ont toutes comme dénominateur commun de concerner l'écrit, mais qui, dès les origines et de propos délibéré, se sont orientées vers trois secteurs : la création de maisons d'édition, d'imprimeries et de librairies, trois objectifs conçus comme indissociables.

- ses liens avec la Congrégation religieuse, élément unificateur. Par sa conception de la presse comme moyen d'apostolat, elle en constitue l'inspiratrice, mais a toujours eu comme optique une collaboration étroite entre laïcs et religieux, dans le respect de la spécificité des rôles et des responsabilités.

Un travail de synthèse, rendu malaisé par la dispersion des sources et leur caractère souvent polémique (jusqu'au début du XX^e siècle), n'avait pas encore été réalisé.

Notre étude se présente donc en premier lieu comme une esquisse de l'histoire de l'Oeuvre de Saint-Paul. La deuxième partie tente de donner, malgré l'attitude de réserve et la discrétion assez générale dans la profession - surtout en matière de données chiffrées - une vue d'ensemble de ses activités actuelles, en privilégiant certains secteurs.

PREMIERE PARTIE :

HISTOIRE DE L'OEUVRE DE SAINT-PAUL,

CHAPITRE PREMIER : CIRCONSTANCES D'UNE FONDATION

I.1. ANNEES DE TENSION EN EUROPE (1865-1875).

Pendant la décennie 1860-1870, est engagée sur tous les fronts et dans la plupart des pays européens, une offensive des libéraux contre l'Eglise catholique, considérée par ceux-ci comme le rempart d'un ordre politique et social désormais révolu. L'objectif principal de ce mouvement, inspiré par les courants de pensée rationalistes, consiste en une déchristianisation de l'Etat, une laïcisation de la législation, de l'enseignement et de la vie sociale dans son ensemble. Or en 1864, dans l'Encyclique "Quanta cura", le pape Pie IX expose sa conception du rôle de l'Eglise dans le monde et dans la société. Le texte est accompagné d'un véritable catalogue des erreurs modernes, le "Syllabus", qui se présente comme une condamnation sans appel du libéralisme. Aucun compromis n'est désormais possible, et cette prise de position très ferme donne lieu à de vives controverses dans les milieux catholiques, sur le sens exact et la portée de cette condamnation, sur l'interprétation qui doit en être faite, et sur les conséquences qui en découlent dans le domaine politique et social. Les catholiques libéraux sont fortement pris à parti, et s'affrontent violemment aux "ultramontains", partisans des thèses pontificales.

Le 28 juin 1867, Pie IX annonce son intention de réunir à Rome un Concile général, et cette décision n'est pas sans provoquer des remous et des contestations en Europe. L'ouverture du Concile Vatican I en 1869 aggrave le climat d'hostilité à l'Eglise, que vient encore renforcer le vote de la Constitution "Pastor Aeternus", le 18 juillet 1870, dans laquelle est défini le dogme de l'infailibilité pontificale.

Les événements se précipitent : le 19 juillet 1870 marque le début de la guerre franco-allemande. Le 20 septembre de la même année, les troupes italiennes occupent Rome, et, le 20 octobre, le pape Pie IX est contraint à l'ajournement "si-ne die" du Concile.

I.-2. BISMARCK ET LE "KULTURKAMPF".

La proclamation du dogme de l'infailibilité pontificale, et les réactions provoquées par le schisme vieux-catholique de Döllinger en Bavière sont à l'origine de la mise en oeuvre par Bismarck de la politique du "Kulturkampf". L'objectif essentiel de ce qu'il nomme "combat pour la civilisation" est en réalité la subordination de l'Eglise à l'Etat. Elle se concrétise en 1872 par une série de mesures autoritaires :

- les Jésuites sont expulsés
- l'inspection des écoles primaires est enlevée au clergé
- les Congrégations religieuses se voient retiré le droit d'enseigner
- l'ambassade auprès du Vatican est supprimée.

Par une série de lois votées aux mois de Mai 1873, 1874, 1875, le clergé est placé sous le contrôle de l'Etat, les associations catholiques sont dissoutes, et le mariage civil est rendu obligatoire.

Cette politique de Bismarck et de son ministre des cultes Falk est prise comme modèle en Suisse, où les mesures décrétées par les autorités contre l'Eglise s'inspirent du même état d'esprit.

I, 3. LA SITUATION EN SUISSE.

Dès l'année 1867, on assiste en Suisse à une intensification et à une multiplication des attaques contre l'Eglise. Le patriotisme des catholiques est systématiquement suspecté, du fait qu'ils reconnaissent en la personne du pape leur chef spirituel. L'opinion est fortement manoeuvrée et travaillée par les chefs de file du courant radicaliste, qui entretiennent le mécontentement contre les catholiques "conservateurs", et vont jusqu'à demander qu'on procède à une révision complète de la Constitution de 1848, dans le sens d'une centralisation et d'une laïcisation des institutions.

Des mesures d'intimidation ou de rétorsion sont prises à l'encontre du clergé régulier ou diocésain, inspirées par les méthodes du "Kulturkampf". A l'exception du canton de Fribourg, où les radicaux, qui n'ont pas la faveur de la majorité de la population, ne parviennent pas à s'implanter solidement, tous les autres cantons suisses sont le théâtre de l'échec des catholiques aux élections. La Diète se trouve alors en position de force pour décider l'expulsion des Jésuites. Les autres Ordres religieux sont soumis à une très forte pression fiscale, et, quand ils ne sont pas obligés d'abandonner eux-mêmes leurs lieux d'implantation, ils sont l'objet de mesures de suppression, à l'instar des Jésuites. Jusqu'en 1876, le nombre des établissements religieux fermés ou désaffectés s'élève à une cinquantaine.

Ces mesures intransigeantes inquiètent certains milieux catholiques qui sont tentés de se rapprocher du parti au pouvoir.

La nomination de Monseigneur Mermillod au siège de Genève en 1864 provoque de violentes controverses dans tout le pays. Mais le nouvel évêque s'emploie à pacifier les esprits, et

prend pour mot d'ordre "l'unité catholique de la Suisse".

En Mars 1871 ,une commission instituée par la Conférence des Etats du diocèse de Bâle élabore un projet de constitution d'une Eglise nationale Suisse, soustraite à l'autorité du pape et soumise à celle de l'Etat. C'est en vain que les évêques protestent devant les Chambres fédérales : le projet y est examiné.

Le 17 février, Mgr. Mermillod est arrêté et emmené à la frontière française. Puis c'est au tour de l'évêque de Bâle de recevoir l'ordre de s'exiler : cette mesure lui est notifiée le 16 avril. Les églises catholiques de Genève et du Jura sont confiées à des prêtres favorables au parti dominant. Le 12 décembre, le Conseil fédéral expulse le nonce, Mgr Agnozzi.

C'est dans ce contexte que s'organise la résistance des catholiques, dont l'un des principaux animateurs est le chanoine Joseph Schorderet.

CHAPITRE DEUX : JOSEPH SCHORDERET, (1840 - 1893)

2. 1. ESQUISSE POUR UN PORTRAIT.

Né à Bulle (Suisse) en 1840, Joseph Schorderet a trente ans lorsqu'en 1870, la guerre franco-allemande interrompt le premier Concile du Vatican.

Il adhère sans réserve au projet du pape : faire appel à l'unité des catholiques, non seulement sur le plan doctrinal, mais aussi dans le domaine politique.

Une visée imprègne toute son action : la "restauration sociale du Règne de Jésus-Christ" : c'est une expression qui revient constamment sous sa plume.

Joseph Schorderet voit dans l'oeuvre de la Presse catholique un moyen privilégié, et parfaitement adapté à la conjoncture de son époque, de rejoindre les intentions de Pie IX, qui avait déclaré un jour :

" Si j'avais eu il y a vingt ans un seul cardinal qui comprit l'importance du journalisme, et qui sût s'en servir, j'aurais dominé l'Europe."

Le 16 décembre 1868, jeune prêtre, J. Schorderet écrivait : "le peuple chrétien est empoisonné par la mauvaise presse. C'est à nous de la convertir et de la baptiser..."

Parce que la presse est à ses yeux une puissance pour servir la vérité, il y consacre l'essentiel de son activité : dans toutes ses réunions de mouvements catholiques (Piusverein) il suscite un intérêt croissant pour tout ce qui y touche.

Il forme des Cercles d'ouvriers catholiques qui le mettent en relation avec les dirigeants du mouvement catholique social de France, de Belgique, d'Allemagne et d'Autriche.

Il crée "l'Oeuvre du sou de la Presse", dont le but est "de propager la vérité et surtout les enseignements pontificaux par tous les moyens dont dispose la presse."

Il est l'un des premiers à lancer l'idée d'une Université catholique internationale à Fribourg. Grâce à ses initiatives, elle fut fondée par Georges Python le 4 octobre 1889.

Son intuition fondamentale, sur laquelle reposera toute son action, c'est le "retentissement multiplié que la publication confère à la parole, lorsqu'elle est diffusée par l'imprimerie. Il y a bien le livre (en 1871, il créera un cabinet de lecture), mais il s'agit là d'un moyen qui n'atteint que les milieux cultivés. Son influence peut être considérable, voire même révolutionnaire, mais il agit toujours avec retard". Or le temps presse. J. Schorderet constate que parmi ceux qui ont accès au livre, beaucoup reculent devant la lecture d'un volume important. Seule la presse est en mesure de satisfaire le besoin d'information immédiate.

Répandre, multiplier, créer des organes de presse catholiques devient sa préoccupation dominante. La "mauvaise presse" existe, anticatholique, anticléricale, et puissante. La "bonne presse" existe à peine : pas un seul journal quotidien catholique dans toute la Suisse avant 1871. Mais il faut encore dissiper les préjugés de tous ceux qui n'ont que méfiance vis-à-vis de cette forme moderne de diffusion des idées. Il faut soutenir et rajeunir les rares périodiques

catholiques existants, aider ceux qui débutent, en créer de nouveaux.

Quelques citations tirées de sa correspondance peuvent illustrer sa pensée : elles sont tout à fait caractéristiques de sa conception du rôle de la presse.

- " C'est la presse sanctifiée, organisée, qui est l'âme de tout mouvement en avant ... vers la Restauration du Règne de N.S.J.C. dans les âmes, dans les familles et dans le monde."
- " L'Oeuvre de Saint-Paul n'a qu'une passion : faire connaître aux âmes par la presse aussi, mais par la presse élevée à la dignité d'un apostolat (la pensée de l'Eglise) et travailler ainsi, humble ouvrière, au service de l'Eglise, à la restauration du Règne de Jésus-Christ."

En 1876, il rattache explicitement son entreprise à l'élan donné par Vatican I.

2. 2. JOSEPH SCHORDERET ET LA PRESSE.

En 1866, Joseph Schorderet, vicaire à Neufchâtel, accepte de prendre en main la direction d'une publication de la Société des Etudiants Suisses, les MONAT-ROSEN, dont il assure la rédaction des textes en français. En prenant la responsabilité de ce modeste périodique, il vise à lui donner une audience beaucoup plus large, et à faire d'elle "une vraie revue catholique suisse groupant d'éminents écrivains".

Le premier objectif à atteindre, est d'augmenter le nombre de pages, sans pour autant nuire à la qualité du contenu.

Le projet qu'il met sur pied est adopté au mois de Septembre 1868, à l'assemblée générale de Fribourg.

Au terme de deux années d'activité, le simple bulletin d'association s'est transformé en une véritable revue, passant de trente-deux à plus de cent pages.

Dans le numéro d'octobre 1868, fort de ce premier succès et des appuis qu'il a obtenus dans les milieux influents, il expose les grandes lignes d'un programme plus vaste où l'on voit apparaître l'idée d'un quotidien :

" Le journal quotidien a un besoin absolu d'être secondé par une revue, dont les travaux de plus longue haleine formeront un recueil d'une durable utilité. (...)

Sans doute, le journal rend d'immenses services, mais, rédigé à la hâte, emporté par le cours des événements qui surgissent et passent rapidement, il ne peut qu'effleurer les sujets et habitue le lecteur à se contenter, sur la plupart des choses, d'aperçus superficiels. (...)

Fonder une revue eût été une oeuvre hasardeuse, aussi valait-il mieux développer les "Monat-Rosen", grouper de nouvelles forces autour de ce noyau, soutenir cette oeuvre déjà créée."

Le développement de cette revue n'est donc dans son esprit qu'une étape transitoire, un point de départ vers la création d'un quotidien, avec qui elle devra entretenir des relations de complémentarité, mais qui lui semble un moyen plus efficace, malgré son caractère éphémère et ponctuel, et plus direct de combattre les idées répandues par la pres-

se hostile à l'Eglise et d'agir sur le cours des événements

Autour de lui, certains redoutent que cet engagement "politique" ne compromette l'action pastorale entreprise parallèlement par le chanoine et qui leur semble davantage en conformité avec son état. Sa réponse à leurs mises en garde est une première expression de sa conception d'un "apostolat par la presse" :

" Si nos oeuvres de presse étaient politiques, aussitôt je m'en retirerais. Mais c'est là une oeuvre catholique, et la presse est un apostolat, l'imprimerie une chaire ... Les apôtres eux-aussi auraient de nos jours recours, comme leurs successeurs actuels, à l'imprimerie."

(9 mars 1869. Lettre à Raphaël Horner)

Les autorités ecclésiastiques du diocèse suivent avec intérêt ses initiatives et l'évolution de ses premières réalisations. Pour lui permettre d'agir dans un cadre plus vaste, son évêque l'appelle, le 17 août 1869, au chapitre de la collégiale Saint-Nicolas de Fribourg, et le soustrait aux contraintes de l'enseignement.

Trop à l'étroit dans le cadre des MONAT-ROSEN - il devait y consacrer un certain nombre de pages aux activités et à la vie de la Société des Etudiants suisses, et cela au détriment des articles de fond - ; critiqué au cours d'une assemblée, pour les positions jugées trop ultramontaines de ses articles, il s'en désengage, et fait paraître à Fribourg, le 15 octobre 1869, la REVUE DE LA SUISSE CATHOLIQUE.

Par elle, il veut toucher l'ensemble des catholiques romands. Il en précise les orientations ("religieuse, patriotique, scientifique et littéraire") dans un article-programme, qui forme l'éditorial du premier numéro.

La nouvelle revue bénéficie très vite de nombreux encouragements, parmi lesquels figure un bref du pape Pie IX.

L'activité "éditoriale" de J. Schorderet ne se limite pas à ces premières initiatives : il prend en mains la direction de L'AMI DU PEUPLE, une gazette de Romont dont la parution était tri-hebdomadaire, et dont l'impression est transférée à Fribourg. Il collabore étroitement avec Mgr. Mermillod, fondateur du "COURRIER DE GENEVE", afin que cette "feuille religieuse et nationale" paraisse trois fois par semaine.

L'une de ses principales préoccupations pendant cette période, est la mise sur pied d'une source d'informations fiable : son absence est selon lui l'obstacle majeur au développement d'une presse catholique de qualité. C'est ainsi qu'avec l'aide d'une douzaine de collaborateurs bénévoles, il monte à Fribourg un Bureau de Correspondances ayant pour mission d'établir un double courant d'informations :

- renseigner la Presse catholique étrangère sur les affaires suisses et en profiter pour établir un échange d'informations entre les pays participants,
- informer l'ensemble de la presse suisse sur les questions proprement fribourgeoises.

Il est établi que dès l'année 1870, Joseph Schorderet cherchait à obtenir des appuis financiers en vue de transfor-

mer ce Bureau en une agence d'informations de rayonnement mondial, au service de la presse catholique.

Autre aspect de ses multiples activités : il est nommé secrétaire d' une Commission chargée de renforcer les liens entre tous les catholiques romands. Ceci l'amène à se charger de la direction d'une autre revue, LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION SUISSE DE PIE IX (1871), dont le nombre des abonnés s'élève bientôt à 6.000.

Il faut mentionner également que c'est sous son impulsion, ou grâce à ses conseils, que plusieurs dizaines de journaux ou de périodiques voient le jour : en 1878, les publications catholiques seront au nombre de 98, et atteindront un tirage global de 98.000 exemplaires.

CHAPITRE TROIS : FONDATION DU JOURNAL LA LIBERTE

ET DE L'OEUVRE DE SAINT-PAUL.

3. 1. La FONDATION DU QUOTIDIEN "LA LIBERTE".

Le 28 Août 1871, sur la proposition du chanoine Schor-deret, est décidée la parution pour le 1er Octobre de la même année d'un quotidien, qui aura pour nom LA LIBERTE, et dont l'impression aura lieu à Fribourg.

Cela semblait être en effet une nécessité vitale pour les catholiques romands, dans les circonstances où ils se trouvaient, de disposer d'un journal qui leur tienne lieu de tribune, par lequel ils puissent former et "redresser" l'opinion, répondre aux incessantes sollicitations des fidèles, et, en prenant la défense de l'Eglise attaquée, faire face à l'offensive menée par la presse de la Suisse française.

Les moyens pour mettre en oeuvre ce programme ne devaient pas être créés de toute pièce, mais adaptés, puisqu'existaient déjà à Fribourg L'AMI DU PEUPLE, de tendance similaire, son imprimerie, et un rédacteur de talent.

Faire paraître un quotidien à Fribourg n'était pas sans risques : dans cette ville qui comptait alors plus de 10.000 habitants, et où un inconvénient majeur résidait dans la coexistence de deux langues, existaient déjà cinq gazettes, aucune n'étant quotidienne :

- LE CONFEDERE (depuis 1847) : "journal démocratique fribourgeois", libéral et national, hebdomadaire depuis 1852.
- LE JOURNAL DE FRIBOURG (à partir de 1859) : "politique et littéraire", libéral modéré, et

s'adressant surtout aux milieux populaires.

- LA GAZETTE DE FRIBOURG (créée en 1849) : conservatrice, qui fusionne en 1853 avec LE CHRONIQUEUR, sous le titre CHRONIQUEUR-GAZETTE DE FRIBOURG, tri-hebdomadaire.
- La FREIBURGER ZEITUNG (fondée en 1863), bi-hebdomadaire, "journal populaire"
- L'AMI DU PEUPLE (lancé en 1863), "journal dévoué aux intérêts religieux et matériels du pays", "au-dessus de tout esprit de parti".

Cette énumération de la presse fribourgeoise suffit à prouver combien cette activité était vivante dans le canton, au moment où se décide le lancement du quotidien.

Du point de vue politique, la création de LA LIBERTE a lieu alors même que s'intensifie l'offensive des libéraux, dans un climat de tensions, marqué par la suspicion et l'esprit de parti. Elle est le fait d'un groupe restreint de laïcs et de prêtres, agissant de leur propre initiative, sans être affiliés à l'une des deux tendances, et sans l'appui du gouvernement. Tous ces facteurs pesèrent de façon très lourde sur le démarrage du nouveau quotidien, et sur ses chances de viabilité.

A la date prévue, le 1er octobre 1871, LA LIBERTE est tirée sur les presses de l'AMI DU PEUPLE. La rédaction des deux journaux est assurée par un jeune compositeur-typographe, journaliste de talent, dont la plume avait fait la renommée de L'AMI DU PEUPLE. Son successeur à la tête du journal, Pie Philipona, portait sur lui le jugement suivant :

" Les luttes doctrinales que Soussens soutenait avec une maîtrise incontestée, les

polémiques savantes émaillées de traits vifs et incisifs, les articles de fond où se révélaient une vraie profondeur d'idées et une grande envergure d'esprit, le tout écrit dans une langue inattaquable, en français de France, avaient fait de L'AMI DU PEUPLE un journal avec lequel on comptait dans le monde intellectuel et religieux".

Par le nom qu'il choisit, le journal affirmait très nettement ce qu'il voulait être et les orientations qu'il voulait prendre. Le titre était accompagné de la mention "Journal catholique quotidien". Mais il fallait veiller à ne pas créer de confusion en un temps où s'opposaient "catholicisme libéral" et orthodoxie romaine. De plus, LE JOURNAL DE FRIBOURG en jouait pour prendre à parti le nouveau quotidien, en misant sur l'équivoque possible. Mamert Soussens, le rédacteur "en chef" dut y consacrer plusieurs éditoriaux, dans lesquels il en profite pour affirmer nettement la ligne de conduite du journal, comme en témoignent ces extraits :

- "La liberté, c'est ce que demande la Suisse catholique. C'est le cri que nous entendons partout où il y a des consciences opprimées, en Argovie comme à Genève, dans le Tessin comme le Jura, à Soleure comme naguère encore à Lucerne. De la liberté demandent les catholiques, dont le projet de révision fédérale menace les libertés, compromet les droits. Pour comprendre combien nous avons droit à cette liberté et par quelles iniquités elle nous est refusée ou enlevée, il suffit de lire le Mémoire des évêques de la Suisse. Ce mémoire est notre guide, comme il sera celui de la Rédaction de LA LIBERTE."

A l'intention des catholiques qui redoutent des concessions au libéralisme, Soussens précise :

- "L'esprit de LA LIBERTE sera le catholicisme sans épithète. On s'efforce de dénaturer le nom des catholiques par des qualifications. L'Empire français avait inventé les *catholiques sincères*. M. de Bismarck flanqué de M. Döllinger, est à la recherche de *vieux catholiques*, presque partout on demande des catholiques libéraux. Les Rédacteurs de LA LIBERTE seront catholiques tout simplement. C'est dire que leur adhésion aux enseignements de l'Eglise sera toute filiale, et leur soumission à ses directives sans réserves...."

- "Nos principes, trois mots les résument : nous appartenons à l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Tout ce que l'Eglise enseigne, nous l'acceptons sans réserve pour guide de notre intelligence, pour règle de notre conduite dans la vie sociale comme dans la vie privée. La religion est le plus sûr fondement de l'amour de la Patrie et les deux causes seront indissolublement unies dans ces colonnes..."

Dès ses premiers numéros, et du fait de la netteté de ses prises de position, LA LIBERTE devient la cible de prédilection de la presse radicale, et en premier lieu du CONFEDERE, le plus virulent à son égard. Mais les autres gazettes friburgeoises ne sont pas en reste, et des échanges très violents ont lieu, par le biais d'articles virulents, voire même insultants. LA LIBERTE déclare qu' *il n'est personne dans le canton qui ne regarde comme un titre d'honneur d'être insulté par LE CONFEDERE*. Tel est le climat dans lequel le nouveau journal tente d'affermir ses positions et de s'assurer la confiance des lecteurs.

Le Comité d'initiative contacte très rapidement un certain nombre de personnes dont le soutien au journal est acquis, afin de constituer une Société par actions. Le 28 décembre 1871, se tient une réunion au cours de laquelle doivent être adoptés les statuts. Leur élaboration a été confiée à un avocat, Louis Wuilleret. Quarante personnes y assistent, représentant 53 actions. Le but de la Société est triple :

- racheter l'Imprimerie de L'AMI DU PEUPLE
- ouvrir un dépôt d'ouvrages scientifiques et un cabinet de lecture
- acheter un immeuble où seront regroupées les trois branches de l'entreprise.

Les statuts sont approuvés, et le premier Conseil d'administration est désigné. Le chanoine J. Schorderet en est nommé secrétaire. Il reçoit de plus les pleins pouvoirs "pour toutes les transactions nécessaires à la fondation et à l'administration de l'Imprimerie catholique". Le 29 janvier 1872 les Statuts font l'objet d'un acte passé devant notaire et, le 10 avril, ils sont approuvés par le Conseil d'Etat.

EXTRAITS DES STATUTS DE LA SOCIETE D'IMPRIMERIE SUISSE CATHOLIQUE.

TITRE PREMIER : Fondation de la Société, sa dénomination, son but, son siège, et sa durée.

§. I. *Il est formé une Société anonyme par actions, qui prendra le nom de SOCIETE D'IMPRIMERIE SUISSE CATHOLIQUE.*

§ 2. *La Société a pour but :*

1°. La défense des principes catholiques et de la liberté religieuse.

2°. Le développement de la prospérité

nationale par leur mise en pratique.

3°. *La création des oeuvres pratiques propres à conduire à ce but le plus directement possible, notamment l'exploitation des journaux LA LIBERTE, L'AMI DU PEUPLE, LA REVUE DE LA SUISSE CATHOLIQUE, LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION SUISSE DE PIE IX, LE BULLETIN PEDAGOGIQUE, etc. ...*

4°. *L'exploitation de l'imprimerie*

§ 3. *Le siège de la Société est à Fribourg.*

§ 4. *La durée de la Société est indéterminée. A dater du 1er janvier 1874, l'assemblée générale des actionnaires aura le droit de décider de la dissolution de la société, de son mode de liquidation ou de sa continuation.*

Le capital social de la Société s'élève à 100.000 francs ; il est divisé en cent actions de 1.000 francs, personnelles et incessibles. La société est gérée par un Conseil d'administration de 7 membres et 2 directeurs. Les actionnaires sont au nombre de 75.

3. 2. CONFLITS AVEC LE PERSONNEL

Le personnel employé à l'Imprimerie suisse catholique est affilié à la SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE. Son état d'esprit et les exigences dont il fait preuve sont une préoccupation constante pour les administrateurs. Une tentative pour former des apprentis plus favorables à l'esprit de l'entreprise se solde par un échec.

A l'automne 1872 a lieu à Fribourg une grève des ouvriers typographiques. Mais elle ne touche que relativement peu l'Imprimerie suisse catholique, où les salaires sont alignés sur ceux de la majorité des autres entreprises de presse suisses. Un incident a lieu cependant, annonciateur de dif-

difficultés imminentes : deux ouvriers membres du comité de grève sont invités par l'administration à réintégrer l'atelier sous peine de renvoi.

Les ouvriers typographes de Fribourg sont assez rapidement débordés par un petit nombre de meneurs, qui exaspèrent leurs revendications (hausse des salaires et conditions de travail) et se livrent à d'adroites manoeuvres pour prolonger le conflit. En vue de désamorcer cette campagne, la direction de l'Imprimerie suisse catholique satisfait les demandes des ouvriers. Cette initiative met au jour le but véritable de l'agitation, qui est de porter un coup fatal à l'influence des "ultramontains", dont le journal apparaît comme le porte-voix. Les mots d'ordre d'arrêt de travail proviennent des milieux hostiles aux dirigeants de l'Imprimerie et aux opinions avancées dans ses publications : la collusion est évidente. Dès lors, la situation devient intenable : les menaces de grèves et les débrayages se succèdent à un rythme accéléré, mettant en danger l'existence même des revues du groupe de J. Schorderet. La parution de LA LIBERTÉ est compromise.

La situation dans Fribourg est très tendue. Le 22 mars 1874 ont lieu les élections communales, au cours desquelles un certain nombre d'ouvriers typographes de l'Imprimerie suisse catholique participent aux agitations de la rue, et vont jusqu'à proférer des menaces contre les conservateurs et leur Imprimerie. L'un d'entre eux abandonne son travail pour aller exciter ses concitoyens dans les auberges du Canton, et les dresser contre le chanoine Schorderet. Il est soutenu plus ou moins activement par le reste du personnel.

Après les élections, l'agitation continue, car le 19 avril doit avoir lieu la votation sur le deuxième projet de révision de la Constitution fédérale.

3. 3. FONDATION DE L'OEUVRE DE SAINT-PAUL.

C'est dans ce climat que le chanoine Schorderet réunit six jeunes filles, dont il était le directeur spirituel, et qui avaient décidé, le 8 décembre 1873, de se vouer à l'apostolat, sans avoir déterminé l'objet précis de leur action future.

L'une d'elles signale à J. Schorderet qu'en France, à l'Imprimerie lyonnaise du journal catholique LE TELEGRAPHE, des jeunes filles étaient employées à des travaux de typographie. Cette information apparaît à Schorderet comme une solution inespérée aux menaces qui pèsent sur la régularité de parution de son quotidien. Un temps de réflexion lui est cependant nécessaire avant de prendre la décision d'employer des jeunes filles dans un travail qui, jusque là, en Suisse, était exclusivement réservé aux hommes.

Au début du mois d'Avril 1874, il réunit le groupe de jeunes filles, et leur adresse la demande suivante :

... "aurez-vous le courage de quitter vos parents, de revêtir une blouse de travail, de vous noircir les mains pour l'amour de Jésus-Christ ? Osez-vous devenir de simples ouvrières pour le salut de la presse ?".

A celles qui y consentiraient, avec l'accord de leurs parents, il propose un apprentissage de trois mois dans l'entreprise lyonnaise.

Aux quatre qui acceptent immédiatement ce temps de formation et ce travail dans un atelier de typographie, se joignent par la suite trois autres jeunes filles, et un horloger de Châtel-Saint-Denis, que le chanoine Schorderet a acquis à son projet le 11 avril, au retour du Congrès des COMITES CATHOLIQUES DE FRANCE, tenu à Paris, et auquel il avait présenté un rapport sur "LES DEVOIRS DES CATHOLIQUES A L'EGARD DE LA PRESSE" (2 Avril 1874).

Dans ce texte, il traçait les orientations apostoliques d'un Ordre de la Presse qui serait constitué sous le vocable de Saint-Paul. Son projet, qu'il ne pourra réaliser que partiellement, était de constituer un ordre groupant des étudiants, des prêtres, des intellectuels, des écrivains, des rédacteurs des religieuses, des "frères pressiers", et des bienfaiteurs, pour une action commune au service de la presse catholique. (cf. le texte en annexe, page)

Le 27 avril 1874, le petit groupe part à destination de Lyon, où Schorderet a pris contact avec l'atelier du TELEGRAPHE. Ils font un détour par Ferney, où a trouvé refuge Mgr. Mermillod, l'évêque de Lausanne et de Genève condamné à l'exil. Le prélat leur adresse l'allocution suivante :

"La Presse est une grande puissance, la première peut-être des temps modernes. Les idées gouvernent le monde et les idées sont répandues par la presse, cette grande artère de la pensée.

Il est nécessaire de baptiser la Presse, de la consacrer par le dévouement chrétien, et une large place est laissée à la femme dans ce nouvel apostolat. (...)

Je crois à l'avenir de l'Oeuvre de Saint-Paul, parce que si elle n'était pas de Dieu, elle n'inspirerait pas des dévouements ... si opportuns. (...)

Vous auriez pu faire autre chose que de vous résigner à cloîtrer votre jeunesse... dans un atelier d'imprimerie pour servir la presse... : vous le faites pour le seul bénéfice du droit commun, parce que vous êtes convaincues de l'importance de cet apostolat.

... vous travaillerez par la Presse à la restauration de son Règne : c'est le but de l'Oeuvre.

(...)

...la vérité est détenue captivé par la Révolution dans la cité de la vieille Europe, la Presse esclave est à la merci de l'erreur ; ... toutefois vous pourrez apporter sur des pages blanches ... le pain de la vérité aux sociétés qui meurent affamées de justice, de paix et de liberté."

(27 avril 1874)

Arrivées à Lyon, les jeunes filles travaillent dans les ateliers du TELEGRAPHE, mais on trouve noté dans les Chroniques de Saint-Paul que *l'ouvrière chargée de les instruire y met peu d'empressement*. Pour remédier au manque de compétence qui en résulte chez les jeunes apprenties, Schorderet se rend à Roanne où se trouvent des imprimeries employant un personnel féminin : il obtient le renfort de trois compositrices qualifiées et d'un pressier.

Le 24 mai, le groupe tout entier se met en route précipitamment pour Fribourg, où les typographes de l'Imprimerie suisse catholique ont été mis en garde par les ouvriers du TELEGRAPHE de la concurrence que représentaient ces jeunes filles formées au métier. Les typographes envoient au Conseil d'administration un véritable ultimatum : ils exigent de l'Imprimerie l'engagement de ne recourir pendant dix ans qu'à du personnel syndiqué. Par cette sommation en règle, ils espèrent porter à LA LIBERTE un coup mortel et définitif.

En effet, tout arrêt dans les abonnements discrédite un organe de presse, et LA LIBERTE n'était pas assez anciennement implantée pour surmonter cette crise.

L'alternative était la suivante : ou bien l'administration signerait un contrat au terme duquel les typographes seraient pratiquement maîtres des ateliers, ou bien un arrêt prolongé du travail "coulerait" automatiquement le quotidien. Dans les deux cas, les typographes parvenaient à leurs fins.

Avant même l'expiration du délai imparti dans leur mise en demeure, les ouvriers abandonnent l'atelier, dans la matinée du 25 mai.

La petite équipe lyonnaise, arrivée la veille au soir, est aussitôt mobilisée pour prendre le relais. Elle "lève la let- tre" dans les cases abandonnées. Vers midi, la composition est achevée, et LA LIBERTE paraît comme chaque jour. (cf. le récit d'une ouvrière, en Annexe, page)

Dès lors, les abonnements se multiplient. Le personnel, surpris par la rapidité et l'efficacité de la relève, annonce le 26 mai par lettre la mise à l'index de l'Imprimerie suisse catholique par la SOCIETE TYPOGRAPHIQUE.

Dans la nuit du 5 au 6 juin 1874, à la cathédrale Saint-Ni- colas de Fribourg, Joseph Schorderet écrit l'acte de fondation de l'OEUVRE DE SAINT-PAUL, appelée également dans le document "ORDRE APOSTOLIQUE DE LA PRESSE" (cf. le texte de l'acte de fondation, en annexe, page).

Le 24 septembre 1874, l'Oeuvre de Saint-Paul reçoit l'appro- bation de l'évêque de Lausanne, Etienne Marilley :

" Nous nous joignons volontiers à ceux qui approuvent et protègent la bonne presse sous le patronage de Saint Paul, comme sous celui de saint François de Sales, parce que cette oeuvre, en s'efforçant de propager et de défendre avec zèle, prudence et charité, les vrais principes chrétiens, seconde effi- cacement l'action de l'Eglise catholique pour le véritable bonheur des peuples dans le monde. "

Etienne Marilley.

3. 4. ORGANISATION DE L'IMPRIMERIE DE L'OEUVRE DE SAINT-PAUL.

Le 10 juin 1874, le Conseil d'administration approuve les contrats passés par J. Schorderet avec le nouveau personnel, et décide que ses rapports avec l'Oeuvre de Saint-Paul seront réglés par un contrat spécial, ce qui est réalisé par une convention passée le 29 novembre.

Le 5 mars 1875, un accord est conclu avec Philippe Haessler pour la mise de son imprimerie au service de l'Oeuvre, qui en achète le matériel. On organise également un établissement d'apprentissage de la typographie : le 29 septembre 1875 s'ouvre l'IMPRIMERIE DE L'OEUVRE DE SAINT-PAUL, pour la formation des apprenties. Les candidates font une courte période d'essai, puis trois ans d'apprentissage, au terme desquels elles peuvent gagner leur vie ailleurs ou entrer dans l'association.

De sept en 1879, le nombre des "Filles de Saint-Paul" est passé à soixante-dix quatre ans plus tard. Elles n'ont aucun signe distinctif : leur apostolat les situe en dehors des cadres canoniques traditionnels, et la Constitution helvétique interdit alors toute fondation religieuse.

4. LES ETAPES D'UNE EXPANSION : APERCU CHRONOLOGIQUE

(Les dates indiquées sont celles des fondations)

1871. Fondation du quotidien LA LIBERTE à Fribourg.
1873. En plus de l'édition de LA LIBERTE, l'IMPRIMERIE SUISSE CATHOLIQUE assure la parution quotidienne des FREIBURGER NACHRICHTEN, deux hebdomadaires, AGRI-JOURNAL et la FEUILLE OFFICIELLE, d'une vingtaine de revues, d'ouvrages, de thèses universitaires, de travaux d'édition et d'autres publications.
1874. (5-6 juin). Fondation de l'OEUVRE DE SAINT-PAUL.
1876. (5 Mai). Installation d'une imprimerie à Ville d'Avray, aux portes de Paris, sous la direction de Marguerite-Marie Durantet, française de Roanne, qui avait participé au "sauvetage" de LA LIBERTE.
1879. (octobre). Reprise par les soeurs de Saint-Paul de la grande imprimerie des Célestins à Bar-le-Duc.
1882. Ouverture d'une librairie au coeur de Paris, 6 rue Cassette.
1928. Fondation de l'imprimerie d'Issy-les-Moulineaux. Très vite, elle se spécialise dans l'imprimerie des Classiques africains et des ouvrages religieux en langue vernaculaire africaine.
Elle édite un journal trimestriel, LES PRESSES MISSIONNAIRES, et plusieurs revues : l'ECOLE EN AFRIQUE, et PIROGUE.

1949. A Yaoundé (Cameroun) : établissement d'une imprimerie, avec un hebdomadaire, L'EFFORT CAMEROUNAIS, et un bimensuel, NLEB BEKRISTEN. Réalisation de travaux au service de l'Eglise locale.

1951. A Lausanne : la Librairie de la Nef, transférée non loin de la gare depuis 1957, répond à un souhait de la pastorale régionale pour le monde des étudiants et pour ceux qui cherchent une "lecture correspondant à leurs aspirations".

1955. A Dakar (Sénégal) : établissement d'une imprimerie pour l'hebdomadaire AFRIQUE NOUVELLE et le bimensuel HORIZONS AFRICAINS.

A Bulle (Suisse) : ouverture de la Librairie du Vieux-Comté.

1957. A Tananarive (Madagascar) : installation d'une imprimerie, qui fut transférée à Fianarantsoa en 1963.

1958. A Yaoundé : création d'une librairie au centre de la ville, pour répondre aux besoins de la population.

A Brazzaville (Congo) : les soeurs de Saint-Paul sont au service de l'Imprimerie du diocèse pour la composition et la mise en page de l'hebdomadaire LA SEMAINE.

1960. A Fort-de-France (Martinique) : création d'une Imprimerie pour l'hebdomadaire AUJOURD'HUI DIMANCHE.

A Bujumbura (Burundi) : ouverture d'une librairie générale et spécialisée en religion.

1963. A Fianarantsoa (Madagascar) : fondation d'une Imprimerie au service du diocèse, pour les journaux LUMIERE, LAKROA NY MADAGASIKARA, les revues mensuelles NY HAFATRO, ISAKA MIANANKAVY, SOLOFO. Création d'une librairie.

1973. A Saïgon (Viet-Nam) : des soeurs sont appelées au service de l'Imprimerie Caritas de l'archidiocèse de Saïgon, à la demande de l'épiscopat local. A la chute de Saïgon, elles ont choisi de rester sur place. L'imprimerie est confisquée par le gouvernement.

DEUXIEME PARTIE :

ENQUETE ET BILAN

L'OEUVRE DE SAINT-PAUL EN 1981.

CHAPITRE PREMIER : IMPLANTATION ET ACTIVITÉS EN SUISSE.

1. 1. PRESENTATION D'ENSEMBLE.

L'Imprimerie Saint-Paul est une Société anonyme au capital de 300.000francs. Ce capital est détenu à 100% par l'Oeuvre de Saint-Paul, qui a le statut juridique d'une association inscrite au registre du commerce. Le siège de l'établissement est à Fribourg.

L'entreprise comprend les secteurs suivants :

- Imprimerie : journaux, revues et travaux de ville.
- Edition du quotidien LA LIBERTE.
- Editions Saint-Paul (publications en majorité religieuses) et La Sarine (édition de littérature et d'ouvrages régionaux. Au catalogue 1981 figurent 15 titres : cf. la reproduction en page 46)
- Des librairies (générales et spécialisées en religion) à Fribourg, Bulle et Lausanne.

Saint-Paul S.A. a des participations dans :

- Les Editions universitaires (actionnaire majoritaire).
- L'imprimerie Glasson à Bulle, qui édite LA GRUYERE, journal régional (actionnaire majoritaire).
- Les FREIBURGER NACHRICHTEN, journal édité à Fribourg en allemand (actionnaire minoritaire).

L'Imprimerie Saint-Paul imprime :

- Les FREIBURGER NACHRICHTEN
- LE COURRIER (dant elle est éditrice à titre fiduciaire)
- SYNDICALISME
- AGRI-JOURNAL
- LA FEUILLE OFFICIELLE

Pour les travaux de ville, Saint-Paul est son propre client dans une proportion de 70%. Pour le solde, l'imprimerie travaille le marché en concurrence avec d'autres entreprises. En 1980, son chiffre d'affaires a atteint 28,3 millions de francs. La même année, l'Imprimerie et l'Oeuvre de Saint-Paul qui ne bénéficie d'aucune exonération fiscale, ont versé environ 220.000 francs sous forme de taxes et d'impôts fédéraux, cantonaux et communaux.

350 personnes sont employées à Fribourg dans les différents services.

1. 2. LA LIBERTE, QUOTIDIEN FRIBOURGEOIS.

FICHE D'IDENTITE.

Les modifications de l'en-tête : Sous son nom, LA LIBERTE annonça jusqu'en novembre 1968 son caractère et sa couleur. Elle se présente successivement comme :

- "journal catholique quotidien, du 1er octobre 1871 au 28 août 1872,
- "journal quotidien politique et religieux", du 28 août 1872 au 3 janvier 1900,

- "journal politique, religieux et social", du 3 janvier 1900 au 18 novembre 1968.

Jusqu'au 3 janvier 1900, plusieurs indications viennent compléter les mentions habituelles (date, numéro de l'année, nombre d'années de parution, adresses de la rédaction, de l'administration, du bureau des annonces...) : au-dessus et au-dessous du nom du journal, on relève des citations provenant de deux Brefs de Pie IX et de Léon XIII à LA LIBERTE (en latin, puis en traduction française), et d'une allocution de

Pie IX sur l'importance de la Presse. Les devises du fondateur sont rappelées par les deux sigles O.I.X (Omnia Instaurare in Christo) et M.V.X. (Mihi Vivere Christus).

A partir du 30 avril 1943, figure dans l'en-tête le nom de L'AMI DU PEUPLE, qui a cessé de paraître, et, à partir du 1er octobre 1954, figure à droite du nom du quotidien une pensée renouvelée chaque jour, encadrée. Elle disparaît, de même que le rappel de L'AMI DU PEUPLE, le 18 novembre 1968.

A partir du 7 décembre 1968, est imprimée au-dessus du titre la mention "quotidien du matin". Le sommaire figure à droite à partir du 2 juillet 1970.

(Pour ces changements de présentation de l'en-tête, voir les documents reproduits en annexe, pages 81 - 84.)

Nombre d'éditions : LA LIBERTE eut deux éditions pendant les années 1915 à 1933, pour desservir le même jour ses abonnés des régions les plus éloignées. D'une édition à l'autre, il n'y avait guère de modifications concernant la rédaction, si ce n'est dans les rubriques d'information régionale, et sauf événement exceptionnel.

Périodicité et heure de parution : de 1871 à 1906, La LIBERTE ne paraissait pas le lundi (le numéro du dimanche était post-

daté) ni les lendemains des jours fériés. Elle paraît actuellement six fois par semaine ; tous les jours sauf le dimanche.

Au siècle dernier, le journal "tombait" à 14 heures. Depuis le 27 juin 1966, à l'exception du numéro du Samedi, il se tire à 2 heures du matin. Du journal de l'après-midi, il est donc devenu journal du matin.

Vendu essentiellement par abonnement, il est ainsi parvenu à développer ses ventes au numéro, et à mieux résister à la pénétration dans le canton des principaux quotidiens romands. Le fait de faire tourner ses rotatives la nuit, pour faire face aux exigences de la distribution, a accru une concurrence entre les journaux, qui était moins forte quand la parution s'échelonnait pendant la journée, répondant ainsi à des demandes différentes des lecteurs. Les tarifs de nuit appliqués au personnel de l'Imprimerie ont accru en forte proportion les charges financières de l'entreprise.

Tirage : différents moyens d'investigation, et la confrontation de plusieurs types de sources (rapports aux actionnaires, contrats de publicité, livre de comptabilité, rapport annuel de l'administration à partir de 1924), ont permis de reconstituer les chiffres de tirage du journal : il est passé de 980 exemplaires fin 1871 à 25439 en 1971. En mars 1981, le tirage s'élevait à plus de 32.100 exemplaires. Le tableau reproduit page donne les étapes de cette progression jusqu'en 1971. Pour l'établir, il n'a pas été tenu compte du tirage toujours beaucoup plus important du numéro du samedi. Le graphique montre une lente mais constante progression du tirage, qui s'accélère après la Deuxième Guerre mondiale. De 1960 à 1970, il a augmenté de 30,5%.

Diffusion : la zone principale de diffusion est le canton de Fribourg et la Suisse romande (cf. la carte reproduite page 85). Pendant la Deuxième Guerre mondiale le journal comptait 500 abonnés en France. En 1955, il avait 250 abonnés à l'étranger, et en 1960, 284.

Prix de vente : jusqu'au 2 mars 1884, on ne voit figurer dans l'en-tête que le coût de l'abonnement. Puis est mentionné le prix de vente au numéro.

Dans un rapport présenté le 9 novembre 1887 au Conseil d'administration, J. Schorderet demande de diminuer le prix de l'abonnement malgré la situation déficitaire du quotidien, et il obtient satisfaction : en décembre 1887, l'abonnement annuel est ramené de 20fr. à 12 fr. Voici un texte significatif à cet égard, montrant la ligne de conduite des dirigeants du journal :

"...Il s'agit de répandre partout la doctrine catholique toute pure, de lutter à outrance contre le libéralisme catholique et cet esprit de vertige qui fait consister la sagesse à multiplier les concessions à l'erreur... La pensée qui a présidé à la fondation de l'Imprimerie suisse catholique est de répandre la vérité, ... or ces réductions de prix feraient doubler voire tripler peut-être le nombre des lecteurs. Et l'influence salutaire de ces deux journaux serait décuplée."

Archives de l'Imprimerie suisse
catholique. Cahier des protocoles.

En 1955, l'abonnement coûte 29 fr., et en 1971, 60 fr. Cette augmentation de plus du double en 16 ans est révélatrice des

difficultés de la presse helvétique pour laquelle les questions d'augmentation des tarifs sont préalablement débattues au sein de l'U.R.J. (Union Romande des Journaux) et de l'A.S.E.J. (Association Suisse des Editeurs de Journaux).

EVOLUTION DE LA PRESENTATION.

Format: il a été modifié à quatre reprises. Depuis le 1er avril 1933, il est de 35 x 50 cm.

Justification : lors de son lancement, LA LIBERTE adopta une présentation sur quatre colonnes. Après plusieurs changements elle s'en tient depuis le 18 novembre 1968 à cinq colonnes.

Suppléments et numéros spéciaux : destinés à marquer des anniversaires ou des manifestations importantes de la vie locale, cantonale ou nationale, à rendre hommage à des personnalités disparues, ils sont très nombreux.

Mentionnons à titre d'illustrations :

- 1881 : Fêtes en l'honneur de Nicolas de Flue.

Pour la première fois le journal a recours à la couleur et à des illustrations au trait.

- 1891 : pour le sixième centenaire de la Confédération helvétique, le journal publie son premier cahier spécial (supplément sur papier glacé)

- 15 mai 1954 : premier numéro spécial pour le dernier Katholikentag à Fribourg (64 pages)..

Les rubriques dites "de servitude" : LA LIBERTE leur réserve une large place dans ses colonnes, pour offrir à ses lecteurs

une multitude de renseignements pratiques. Elle le fait en toute indépendance, et gratuitement.

Elles ont trait aux domaines suivants :

- communiqués de sociétés
- manifestations, spectacles, divertissements
- horaires des services religieux
- cotation morale des films, d'après la Centrale catholique suisse du Cinéma.
- programme des émissions de radio et de télévision
- bulletin météorologique et d'enneigement des stations
- cours de la Bourse, mercuriales
- ouverture des services publics

LA PUBLICITE

La publicité permet au journal de vivre ; elle lui assure son indépendance rédactionnelle, car il est le seul produit se vendant en-dessous de son prix de revient. Elle est l'information de l'acheteur et du consommateur, et renseigne aussi sur la vie quotidienne d'une cité. Ses fonctions et ses intérêts sont donc multiples.

Alors que le journal paraissait sur quatre pages, la dernière était réservée à la publicité. Il faut attendre jusqu'en 1887 pour la voir s'étendre à l'intérieur du journal, et voir des réclames se glisser dans la partie rédactionnelle ou justifier parfois une parution sur six pages. Pourtant les efforts pour améliorer son rendement ne manquèrent pas.

Lors du lancement de LA LIBERTE, un contrat avait été passé avec l'agence MOOSE à Fribourg. Mais le rapport insuffisant des annonces - le bureau de Zurich en envoyait très peu - amena l'Imprimerie catholique à résilier le contrat.

Du 15 novembre 1874 au 6 mai 1876, Alphonse Comte agit comme agent de publicité au profit de l'Imprimerie catholique

qui lui verse un traitement, un pourcentage sur les recettes publicitaires et l'intéresse à ses diverses activités.

Le 1er mars 1883, l'imprimerie confie à ORELL et FUSSELLI, à Zurich, la régie des annonces de ses journaux, mais dans le premier numéro de LA LIBERTE de l'année 1890, elle informe le public qu'elle en reprend l'exploitation. Dès le 1er août 1891, l'AGENCE FRIBOURGEOISE D'ANNONCES a la gérance de la publicité des différentes publications de l'Imprimerie.

Le 1er mai 1894, celle-ci voit enfin s'instaurer un régime stable : la publicité de ses journaux est affermée à l'agence HAASENSTEIN et VOGLER qui, le 13 juillet 1916, adopte la raison sociale PUBLICITAS S.A.

Depuis 1894, les contrats furent toujours renouvelés.

Le rendement de la publicité permit à LA LIBERTE d'agrandir son format, de modifier sa justification, d'accroître progressivement le nombre de ses pages, de publier des suppléments et cahiers spéciaux plus nombreux et plus volumineux, d'améliorer sa partie rédactionnelle.

La surface du journal est inégalement répartie entre les pages réservées à la partie rédactionnelle et celles attribuées à la publicité. Voici comme points de repère les indications concernant cinq années :

1871 : 76 numéros à 4 pages
soit 304 pages réparties entre
247 pages rédactionnelles
57 pages de publicité

1900 : 301 numéros représentant 1204 pages,
réparties entre
903 pages rédactionnelles
301 pages publicitaires

1925 : 1794 pages, réparties entre
1150 pages rédactionnelles
644 pages d'annonces

1950 : 4130 pages ,dont 2487 rédactionnelles
1643 publicitaires

1970 : 9072 pages,dont 3658 rédactionnelles
5414 d'annonces

Ces chiffres montrent la lente et difficile progression de la publicité jusqu'à la Deuxième guerre mondiale, et surtout jusqu'à la fin du siècle dernier.

DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE DE PRESSE

En plus des cinq publications mentionnées dans ses premiers statuts sortent, par la suite, des presses de l'Imprimerie suisse catholique : l'ALMANACH CATHOLIQUE DE LA SUISSE FRANCAISE, l'AMI DU PEUPLE VALAISAN, la SEMAINE CATHOLIQUE, la FEUILLE OFFICIELLE ET D'AVIS, et le DEMOKRAT ; la FREIBURGER ZEITUNG, le SONNSTAGSBLATT, les CANISIUSSTIMMEN, et les ANNALES DE SAINT-PAUL, sortent des presses de l'imprimerie de l'Oeuvre.

Le 26 janvier, 1904, les deux imprimeries sont réunies à l'avenue de Pérolles 38, dans le nouvel immeuble de l'Oeuvre de Saint-Paul. Si elles conservent leur personnalité juridique, c'est en fait leur fusion sur le plan technique et économique ; toutes deux sont d'ailleurs gérées par l'Oeuvre depuis le début de 1892.

Le 31 mars 1933, les ateliers sont transférés Pérolles 40, dans un nouveau bâtiment. Sortent alors des presses de l'imprimerie, pour le compte de tiers : les FREIBURGER NACHRICHTEN, continuatrices de la FREIBURGER ZEITUNG, le PAYSAN FRIBOURGEOIS, l'ECHO, et les NEUE BERNER NACHRICHTEN.

Le 1er mai 1943, La LIBERTE absorbe L'AMI DU PEUPLE.
En 1942, l'imprimerie ajoute à ses services celui de l'édition.

EVOLUTION DES METHODES DE FABRICATION

Nous indiquerons ici quelques repères chronologiques :

Composition : 1871 à 1912 composition à la main
1912, 1965 linotype, puis Télétype Setter (TTS)

Tirage : 1871 à 1873 sur presse mécanique à bras
1873 à 1887 sur presse Marinoni à moteur hydraulique
1888 à 1906 sur presse à réaction actionnée à la vapeur
1906 à 1933 sur Dupleix
à partir du 1er avril 1933 sur rotative

18 novembre 1872 : première annonce avec cliché au trait.
Depuis 1969, les clichés pour l'illustration quotidienne du journal sont confectionnés au moyen du système Nyloprint, et d'une installation électronique.

(cf. la reproduction en annexe, page 89 d'un article paru dans LA LIBERTE du 13 février 1981, intitulé "Reconversion technique à l'imprimerie Saint-Paul. Pourquoi un investissement de 18 millions ?)

Notre conclusion à cette présentation du Journal LA LIBERTE sera empruntée à un article de Roger POCHON, qui en fut le directeur et le rédacteur en chef de 1945 à 1970 :

" A l'heure de l'oecuménisme, des satellites et des concentrations de presse. "

"... Organe de défense des intérêts généraux des catholiques suisses, LA LIBERTE a toujours incité ses lecteurs à ne pas limiter leur action civique à la seule défense des droits de l'Eglise. Mais à réaliser toutes les valeurs humaines dont notre système démocratique porte les promesses. Quotidien fribourgeois, LA LIBERTE s'est insérée si profondément dans la communauté cantonale qu'elle en est devenue une des institutions ; que sa vie se confond avec celle ... du peuple au service duquel elle s'est placée.

Si LA LIBERTE s'est toujours refusée à prôner des internationalismes qui nient la patrie, elle n'a pas davantage failli à sa mission de relier à l'univers le petit monde helvétique si compartimenté ; de faire comprendre qu'une saine conception du fédéralisme permet à la Suisse de ne pas se retrancher derrière sa souveraineté ou sa neutralité pour se désintéresser des problèmes concernant l'Europe, la communauté internationale - en 1920, le journal mena une vigoureuse campagne pour l'entrée de notre pays dans la Société des Nations - l'humanité ; de faire prendre toujours plus clairement conscience de la solidarité qui nous unit aux autres peuples, à ceux de la faim en particulier.

Le temps n'est plus à l'intolérance, dont furent victimes il y a un siècle les catholiques, au nom d'une prétendue tolérance. (...)

Et si elle ne manque aucune occasion de rappeler les "constances nationales", les valeurs essentielles, c'est qu'il est des fidélités qui ne sauraient être à la merci des modes. (...), LA LIBERTE n'a pas ignoré la différence des temps, l'essor prodigieux de la science et de la technique, les incidences des moyens de communication sociale, les profonds changements apportés à l'Eglise par le Concile Vatican II, changements qui ne le cèdent en rien à ceux que connaît la société civile.

L'évolution des techniques de presse, comme aussi celle des esprits, des goûts et des moeurs ; les mutations politiques, économiques et sociales ; les préoccupations nouvelles de ses lecteurs dont les pôles d'intérêts ne sont plus les mêmes qu'en 1871 ; l'ouverture de l'Eglise au monde amenèrent LA LIBERTE, comme tout journal catholique, à une reconversion. (...) Poursuivant l'élimination de ce qui, au cours des ans, était devenu périmé, elle s'est ainsi attachée non seulement à rajeunir sa présentation graphique, mais aussi à assouplir certaines de ses attitudes, à élargir, pour ses lecteurs, la vision des problèmes de notre temps, sans cesser pour autant de les présenter dans une optique chrétienne ...

L'évolution des esprits et des techniques s'accélèrera et dès lors aussi celle de LA LIBERTE. Mais sa tâche d'information, d'orientation de l'opinion publique dans la perspective du bien commun, d'expression de la pensée et de l'éthique catholiques en pays romand se poursuivra. Evolution ne saurait en effet signifier pour elle capitulation devant le mercantilisme de l'imprimé ; renonciation à servir les idéaux qui, durant un siècle, furent sa raison d'être ; rupture avec son passé, le meilleur garant de son avenir en notre époque des fusions et des concentrations de presse.

1. 3. LES EDITIONS SAINT-PAUL, FRIBOURG

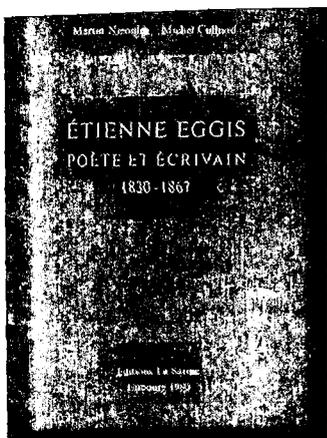
L'Imprimerie Saint-Paul de Fribourg a souvent fait oeuvre d'éditeur, au cours des premières décennies de son existence, en publiant des livres : tels les douze volumes des *Discours et Lettres pastorales*, de Monseigneur Marius Besson ; *Après 400 ans* (un appel aux catholiques et aux protestants de la Suisse romande à la compréhension mutuelle) ; et *L'Eglise et l'imprimerie*, du même auteur. Mais c'est seulement dans les années précédant la deuxième guerre mondiale qu'elle a entrepris, d'une manière systématique, le développement de la branche Editions, et d'une manière décisive en 1942. A l'époque de l'emprise du national-socialisme sur l'Europe, la situation du livre catholique était dans une détresse extrême.

Les Editions Saint-Paul de Fribourg se mirent alors à publier en langues française et allemande, des ouvrages d'ascétisme, de mariologie, d'hagiographie, et surtout, des documents pontificaux : un des plus retentissants fut *La communauté humaine selon l'esprit chrétien*, contenant les principaux documents de l'enseignement social des papes Léon XIII à Pie XII, et concernant les différents aspects de la vie sociale : familial, économique, politique, national, international. Parmi ses publications les plus importantes, il faut également citer : *Relations humaines et société contemporaine* ; *Synthèse chrétienne* ; *Directives de Sa Sainteté Pie XII* (trois volumes, 4.000 pages), ce dernier ouvrage réunissant les Encycliques, Discours et Lettres de Pie XII sur les problèmes sociaux et politiques fondamentaux de l'époque, et qui représente un travail éditorial remarquable. Dans le chaos politique, social et économique qui suivit la Deuxième guerre mondiale, la publi-

cation de ces trois ouvrages de doctrine chrétienne a été d'une importance et d'une utilité fondamentales pour les partis chrétiens-démocrates des différents pays dans leur travail de reconstruction.

A côté des livres, trois revues imprimées par l'Imprimerie Saint-Paul occupent une place de choix dans les Editions :

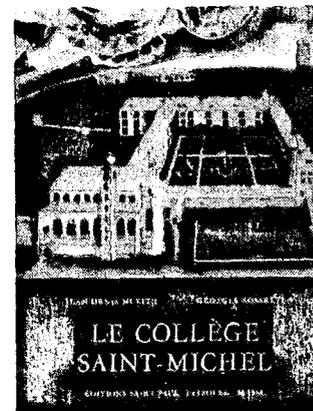
- *Divus Thomas*, qui devint en 1954 *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie*, revue publiée par les Pères dominicains professeurs à l'Université de Fribourg et dont les suppléments comprennent douze ouvrages de philosophie et de théologie. La *Freiburger Zeitschrift* est le seul périodique d'inspiration thomiste dans les pays de langue allemande.
- *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, revue bilingue, dont la haute tenue et la valeur scientifique sont reconnues par les milieux non-catholiques.
- *Anthropos*, revue internationale d'ethnologie et de linguistique, publiée par la Société missionnaire du Verbe Divin. Son rédacteur, le Père W. Schmidt, fut chassé de Vienne lors de l'invasion de l'Autriche par les nazis, en 1938. Il cherchait asile en Suisse pour son Institut Anthropos et sa Revue. L'imprimerie Saint-Paul accepta, dans des conditions très difficiles, l'impression et la diffusion de cette revue, la plus importante dans le domaine de l'ethnologie et de la linguistique.



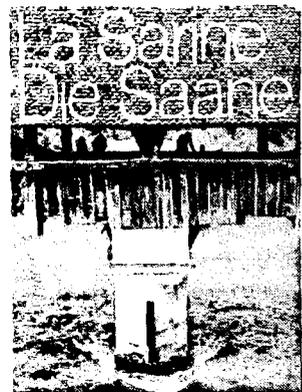
**Martin Nicoulin
Michel Collard**
Etienne Eggis
Poète et écrivain
1830-1867
107 pages, relié
Fr. 20.—



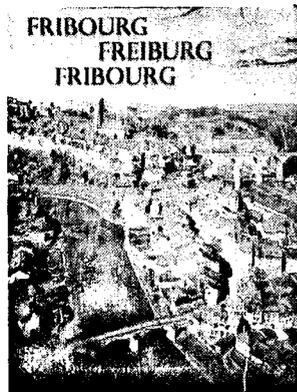
Maurice Zermatten
Gonzague de Reynold
256 pages
Broché Fr. 33.—
Relié Fr. 45.—



**Jean-Denis Murith
Georges Rossetti**
**Le Collège
Saint-Michel**
76 pages de texte,
39 illustrations noir-blanc
4 illustrations couleurs
Fr. 28.—



La Sarine - Die Saane
Texte français et allemand
Grand Prix 1979 du livre touristique suisse
Prix mondial 1979 des guides de rivières
248 pages dont 147 d'illustrations
Fr. 69.—



Fribourg - Freiburg
Texte et légendes en français,
allemand et anglais
84 pages, dont 68 pages d'illustrations
Fr. 19.—



Georges Ducotterd
Les Faverges en Lavaux
Vignoble millénaire
160 pages, 50 illustrations
Fr. 48.—



Gaston Castella
Comment Fribourg devint suisse
40 pages
Fr. 9.50.—



Encyclopédie du Canton de Fribourg
Tome 1
264 pages, 150 illustrations



Encyclopédie du Canton de Fribourg
Tome 2
272 pages, 150 illustrations

ALICE RIVAZ



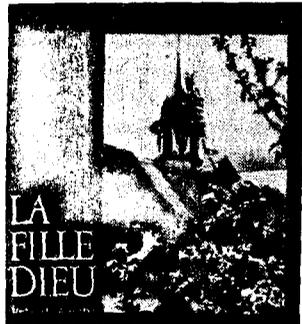
Roger-Louis Junod
Alice Rivaz
(Prix Ramuz 1980)
135 pages, 10 illustrations
Fr. 14.—



Louis Page
Romont
Un livre merveilleux où l'image
renchérit un texte volontaire-
ment sobre.
64 pages, plus de 30 illustra-
tions
Fr. 23.—

***Vivez une aventure
toujours passionnant***

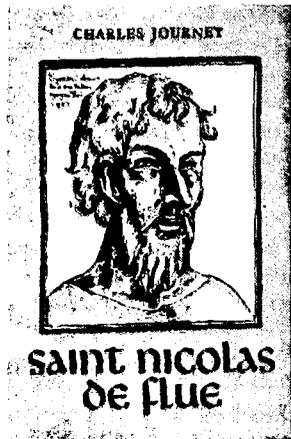
***Voici des livres
pour vous et vos amis***



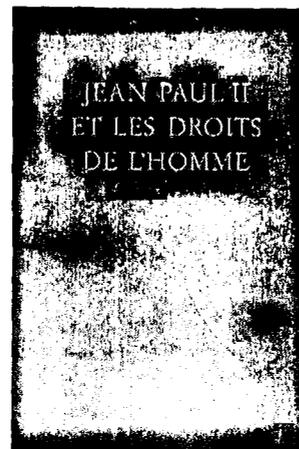
La Fille-Dieu
Moniales cisterciennes
92 pages, 39 photographies,
2 cartes, 2 quadrichromies
Fr. 27.—



Montorge
Les capucines de Montorge
Au monastère Saint-Joseph,
Fribourg
64 pages, 25 illustrations
Fr. 16.—



Charles Journet
Saint Nicolas de Flue
4^e édition
232 pages, 6 illustrations
Fr. 30.—



Jean Paul II
et les Droits de l'homme
Une année de pontificat
215 pages
Fr. 30.—

Fribourg 1981

462

CHAPITRE DEUX : LA SOCIÉTÉ ANONYME IMPRIMERIE SAINT-PAUL, FRANCE

2. 1 . ORGANIGRAMME. (cf. page 53)

2. 2. LES EDITIONS SAINT-PAUL, PARIS.

Jusqu'en 1962, c'est la Librairie qui publiait des livres à ses frais. A partir de cette date, l'édition est devenue un service indépendant de la Librairie.

De 1962 date également l'intégration dans un ensemble plus vaste, la S.A. Imprimerie Saint-Paul, France.

Personnel : deux personnes sont employées à Paris au service littéraire, à la tenue des stocks, à la fabrication et au service de presse.

Choix des livres : la plus grande partie des manuscrits (les 9/10) sont reçus par la poste, sur l'initiative de leurs auteurs. Leur nombre s'élève en moyenne à 50 ou 60 par an.

Certains livres répondent à une demande du directeur littéraire auprès d'un auteur généralement déjà connu de la Maison, et avec qui elle entretient des contacts suivis. Ce type d'ouvrage cherche à répondre à des besoins d'actualité (mise au point sur un sujet controversé, présentation d'une question d'actualité, commémoration,). Actuellement environ 25 auteurs sont dans cette situation vis-à-vis de la Maison, et peuvent répondre à une telle sollicitation.

Les critères de choix pour les ouvrages religieux sont

les suivants :

- ils doivent être susceptibles d'une large diffusion ; ils ne supposent pas de formation théologique particulière pour être accessibles. L'optique fondamentale de la Maison est de promouvoir une littérature religieuse de bonne vulgarisation, abordable par un lecteur qui n'a pas reçu de formation spéciale.
- la pensée exposée dans ces ouvrages doit être en conformité avec l'enseignement de l'Eglise. La plupart des livres sont édités avec un "imprimatur". Les Editions Saint-Paul ont le souci de correspondre à cette image de marque qui s'est imposée à leurs lecteurs.

La décision d'éditer : lorsque le manuscrit parvient à la Maison, il est confié à des lecteurs extérieurs, prêtres et laïcs, en proportion modulable selon la nature du texte, et son style. Tous les manuscrits sont lus par un théologien. Après consultation de ce "comité de lecture", la décision finale revient au directeur littéraire. Ces diverses opérations préalables prennent un temps assez variable : au minimum un mois, mais la moyenne se situe autour d'un trimestre.

Un devis est alors établi. Aucun livre n'est édité à moins de 3.000 exemplaires.

Cette façon de procéder est adaptée aux différentes situations : lorsqu'un auteur est connu de la Maison, un à priori favorable simplifie la procédure.

La mise en forme : après une auto-correction très précise par l'auteur, des séances de travail ont lieu avec le directeur littéraire, en vue de l'adoption de la présentation dé-

finitive. Le format est défini en fonction d'impératifs techniques propres à l'Imprimerie Saint-Paul de Bar-le-Duc, où sont imprimés tous les ouvrages.

Le devis d'exécution est établi en fonction du montant des droits d'auteur, des frais de fabrication (1/6), des frais de publicité, de la T.V.A (7%), et des frais généraux (23 à 25%).

Le premier tirage se situe entre 3.000 et 5.000 exemplaires, pour éviter les problèmes de stockage (il est fait à Issy-les-Moulineaux). Le prix de vente est calculé en tenant compte d'une réimpression prochaine.

Le montant des droits d'auteur s'élève à 10%, calculés jusqu'au 30 juin 1979 sur le prix catalogue, et à partir du 1er Juillet de la même année sur le Prix de Cession de Base.

La maquette de couverture est confiée à un graphiste extérieur. Le tiers des auteurs environ a une idée précise sur sa réalisation.

Le service de presse est fait à partir d'un fichier-type, qui est adapté à chaque ouvrage. On envoie ainsi 170 à 180 exemplaires en France et à l'étranger. Chaque ouvrage est muni d'une carte de présentation, établie par le service littéraire.

La diffusion : Elle est faite

- en France par les Editions du Cerf.
- en Suisse par les Editions Saint-Paul, Fribourg.
- en Belgique, par Livrac-Romant, à Bruxelles.
- au Canada par A.C.D.L., à Montréal.

Les livres sont très peu diffusés en Afrique, malgré l'implantation de l'Oeuvre de Saint-Paul, pour des raisons de coût.

La remise au diffuseur est de 53 à 60%

Les installations d'Issy-les-Moulineaux assurent le stockage du fonds des maisons suivantes : le Cerf, Salvator, les Chroniques sociales, et Saint-Paul.

Le Catalogue 1980-1981 : il comporte 122 titres, répartis en 9 rubriques principales, qui ne correspondent pas à des collections véritables, mais y sont généralement assimilées dans l'esprit des lecteurs, du fait d'une certaine homogénéité des formats et de la présentation.

Les principaux regroupements se font autour des thèmes suivants :

- biographies, témoignages
- histoire de l'Eglise
- spiritualité, approfondissement de la foi, méditation
- livres de formation humaine

Une politique de collection avait été suivie surtout avant le Concile Vatican II : les Editions Saint-Paul avaient créé des collections importantes, telles que : In Domo Domini (Oecuménisme), Eglise et spiritualité (qui comportait plusieurs ouvrages de Mgr. Montini, futur pape Paul VI), Terre et louange (monographies de grands ordres et congrégations religieuses), Paraboles (ouvrages de fiction au service de la méditation), Afrique-Monde (le continent africain au sein des nations). Cette politique fut abandonnée par la suite.

Chaque année, huit à dix titres sortent de presse, dont certains se réimpriment régulièrement depuis plusieurs années. C'est le cas par exemple de : Te rencontrer chaque jour, d'Auguste Berz (6^e édition) ; des livres Le secret de Maximilien Kolbe (7^e édition), et Les Voleurs de Dieu (7^e édition) de Maria Winowska. Le livre de Bernard-Marie, Prier le Rosaire avec la Bible a été vendu à 15.000 exemplaires en 2 ans.

Une place à part doit être faite au CALENDRIER SAINT-PAUL (format 8,5 x 12,5 cm) publié sous forme de livre ou de bloc à effeuiller. Son tirage s'élève à 30.000 exemplaires, et c'est une très ancienne tradition dans la production de la maison.

Place ces Editions Saint-Paul dans l'Edition religieuse française.

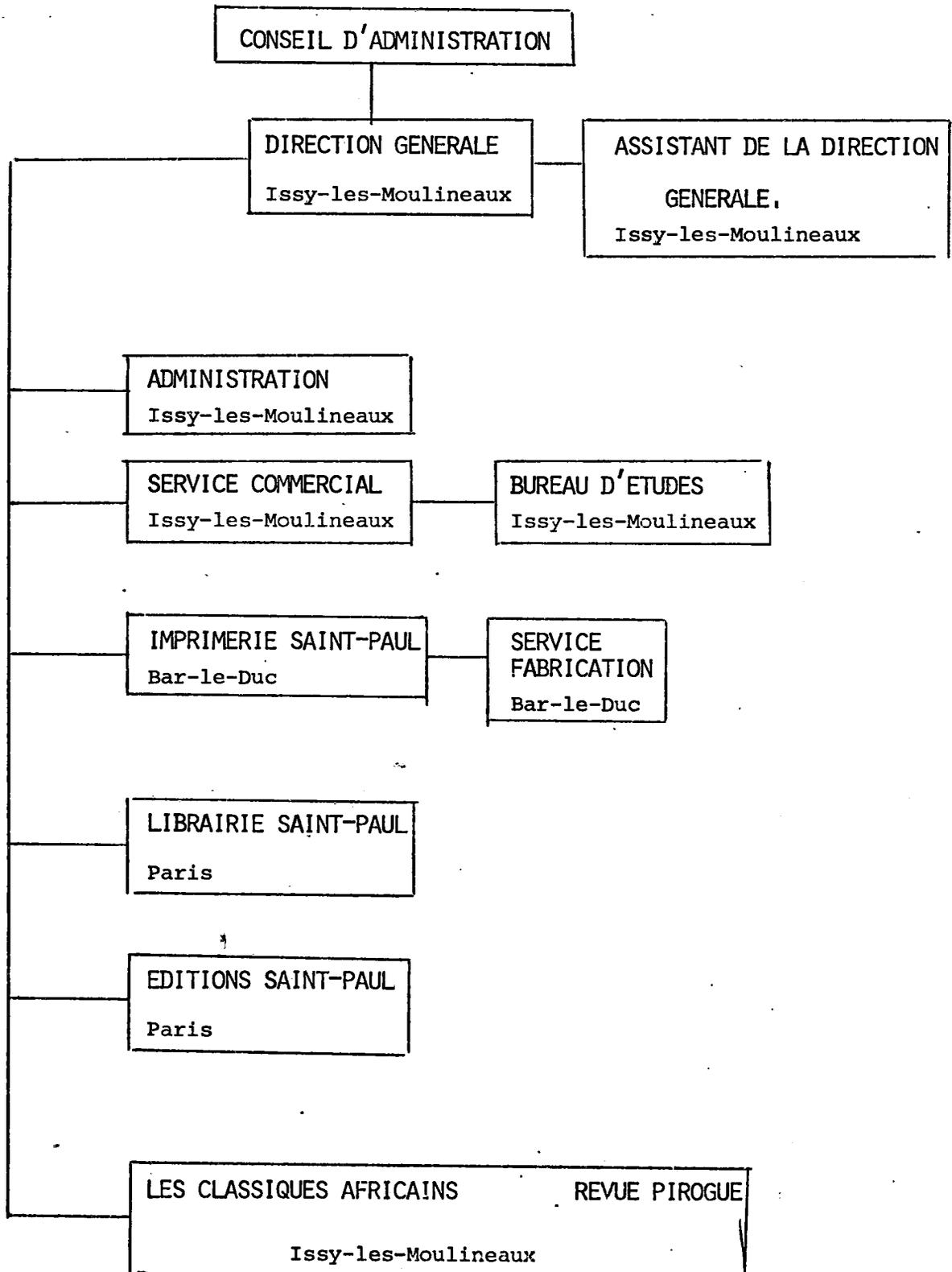
Depuis une dizaine d'années, de nouvelles tendances se font jour dans l'édition du livre religieux. Le directeur des Editions du Centurion affirmait il y a quelques temps que "si un regain d'intérêt se manifeste dans le public pour les ouvrages religieux, il s'agit là de livres bien différents de ceux qui étaient édités autrefois, dans lesquels la loi, la lettre primaient tout", et il ajoutait que "les ouvrages qui rencontrent le plus d'écho sont ceux qui se refusent à tout jargon".

Parmi les Editeurs de livres religieux les Editions Saint-Paul se situent pour la production au même niveau que Le Centurion, l'Apostolat des Editions, Téqui. Elles ont l'avantage de la souplesse d'une petite maison et d'une image de marque auprès des lecteurs. "Leurs responsables se sont rendu compte qu'ils se devaient d'abord d'aider ceux qui devaient approfondir leur foi, mais ont du mal à assimiler les problèmes religieux. Les ouvrages publiés maintenant,

d'accès plus aisé, répondent aux préoccupations actuelles
des chrétiens".

ORGANIGRAMME DE LA S.A. IMPRIMERIE SAINT-PAUL, FRANCE.

Siège social : 184 av. de Verdun, Issy-les-Moulineaux.



2. 3. L'IMPRIMERIE SAINT-PAUL A BAR-LE-DUC.

La Fondation : le numéro 36 de l'ex-boulevard de la banque, aujourd'hui bd. Raymond Poincaré - luxueux hôtel construit vers la fin du XVIII^e siècle par un riche commerçant, fut occupé successivement par plusieurs éditeurs-imprimeurs, dont les derniers furent les Pères Célestins. Il fut vendu le 6 novembre 1879 à une société constituée sous le nom de l'Oeuvre de Saint-Paul, qui le possède encore aujourd'hui.

Le chanoine Schorderet, en achetant les bâtiments et les équipements de cette imprimerie, acheta également un stock important de livres commencés par ses prédécesseurs dans les lieux, M.M. Guérin et Raulx, parmi lesquels figuraient les *Petits Bollandistes*, oeuvre qui divulguait dans le grand public les récits des vies des Saints (17 volumes), et les *Baronius*, qui furent terminés en 1883.

La fondation fut dirigée par trois soeurs de l'Oeuvre, secondées par une laïque, qui travaillait à l'Imprimerie de Fribourg. La mise en route fut rapide, les locaux étant déjà équipés.

Voici quelques titres de travaux anciens, qui ont joué un rôle fondamental dans le développement de l'Imprimerie :

- 1880 : *Les Petits Bollandistes*, 17 volumes commencés par les Pères Célestins
- 1883 : *Les Annales de Baronius*, commencées vers 1870
- 1880 : Le Calendrier Saint-Paul
 Les Annales de l'Oeuvre de Saint-Paul
- 1885 : *La Semaine religieuse*
- 1892 : *La Croix Neusienne*
- 1898 : *Histoire d'une âme*, de Sainte Thérèse de Lisieux. Avant sa mort, celle-ci avait prié ses soeurs de noter quelque part l'adresse de l'Imprimerie Saint-Paul de Bar-le-Duc, "qui pourrait un jour leur être utile".

C'est l'édition de ce dernier ouvrage qui fit vraiment démarrer l'Imprimerie : pour faire face à une demande considérable, il a fallu abandonner la composition à la main et équiper l'entreprise en monotypes, linotypes, et presses, et développer le service commercial et les expéditions.

Après la première guerre mondiale, l'Imprimerie travailla énormément pour Lisieux (images, réimpressions et quelques éditions nouvelles.

En 1929, Lisieux reprit en charge toute la diffusion de l'oeuvre thérésienne, et l'Imprimerie dut s'orienter vers d'autres activités.

Pendant la deuxième guerre mondiale, l'Imprimerie fut occupée et transformée en caserne. L'activité ne s'arrêta pas, mais fut très ralentie et limitée aux travaux de ville. A son achèvement, il fallut faire des démarches interminables pour récupérer progressivement tous les ateliers.

Activités actuelles : le travail de l'Imprimerie consiste essentiellement à imprimer les ouvrages édités par les Editions Saint-Paul, et à imprimer des revues et ouvrages de plusieurs grandes maisons d'édition.

Elle emploie une centaine de personnes.

Elle imprime environ 60% de livres et 40% de revues, de périodicités très variables.

Ses principales clientes parmi ces maisons d'édition sont Le Cerf, Salvator, Desclée de Brouwer, l'Entreprise moderne d'édition, qui n'ont pas leur propre imprimerie.

Elle sort en moyenne une quinzaine de livres par mois ; la fourchette se situant entre 8 et 20. Parmi les livres à

très fort tirage imprimés récemment, il faut citer la "T.O.B" (Traduction Oecuménique de la Bible), avec 120.000 exemplaires pour le Nouveau Testament, et 80.000 pour l'Ancien Testament.

Les livres imprimés sont en majorité des ouvrages religieux, mais ce n'est pas une spécialité exclusive.

Les principaux périodiques imprimés (au total environ 40) sont :

- *Les Cahiers d'action religieuse et sociale (C.A.R.S.)*
- *Projet*
- *Spiritus*
- *L'Eglise d'aujourd'hui*
- *La Vie montante (175.000 exemplaires)*
- *Les Jeannettes (20.000 exemplaires)*
- de nombreux bulletins paroissiaux et diocésains

Méthodes de travail : Le client vient avec son manuscrit. Le service commercial fixe avec lui les caractères qui seront employés, le format, la justification, et d'autres particularités de la composition du texte (illustrations, hors-textes, titres, mise en page ...). Ces indications sont transmises avec le manuscrit au linotypiste ou à l'atelier de photocomposition - 50 % de ce qui est imprimé est encore composé en plomb, le reste l'est par photocomposition.

C'est en 1972 qu'a eu lieu le passage de la typographie à l'offset pour l'impression.

2. 4. LE DEPARTEMENT DES CLASSIQUES AFRICAINS, A ISSY-Les-MOULINEAUX.

Depuis sa fondation en 1928, c'est un secteur qui fut orienté dès sa création vers l'édition et la diffusion d'ouvrages en Afrique Noire, et principalement de livres scolaires destinés aux écoles coloniales.

C'est l'épiscopat africain, par l'entremise du vicaire apostolique de Dakar, qui s'adressa aux éditions Saint-Paul dans cette perspective : fournir à toutes les colonies de l'A.O.F. les ouvrages nécessaires à l'enseignement. Peu de temps après la fondation, les deux syllabaires du chanoine Grill, méthode d'apprentissage de la lecture, sortaient des presses de l'Imprimerie pour la première fois. Ces ouvrages connurent une trentaine de rééditions et ont été diffusés dans toute l'Afrique francophone.

Après la guerre de 1939-1945, les Frères de Saint-Gabriel apportèrent aux Editions leur expérience et leur connaissance du contexte africain. Parmi eux, il faut mentionner les frères Macaire (missionnaire, inspecteur au Gabon pendant de nombreuses années), et Paul (professeur dans un collège du Sénégal). Ils sont les auteurs de la collection de français, des livres de lecture *Au village et à la ville*, et des livres d'arithmétique pour tout le cycle primaire. Ces ouvrages révèlent un souci d'adapter la présentation au jeune lecteur africain et de l'accompagner d'une abondante illustration.

La revue *L'Ecole en Afrique*, paraissant neuf fois par an, était destinée à donner aux instituteurs des conseils pour la préparation des cours ou pour les programmes d'examen

Elle fut supprimée en 1965, à cause des délais d'acheminement par la poste.

Jusque vers 1960, la production de la maison se répartissait de la façon suivante :

- ouvrages scolaires (dictionnaires, manuels scolaires) en français.
- ouvrages de formation parascolaire : technique élémentaire (culture, jardinage, élevage, électricité, menuiserie, formation ménagère, mécanique, ...). Il faut y inclure les brochures de la collection "Foyer et vie", élaborées par les soeurs du Saint-Esprit, pour la formation générale des jeunes africaines.
- des brochures de santé :
Le Guide médical africain, manuel de médecine tropicale rédigé par un père blanc, le docteur Goarnisson, connu plus d'une dizaine d'éditions augmentées et revues. Ses dimensions imposantes (800 pages) et la clarté de l'exposé, en font un manuel de base dans les dispensaires et pour la formation du personnel soignant.
- des missels, catéchismes, évangiles, histoires saintes, rédigés en français et dans la langue du pays de diffusion, ce qui exige un service d'imprimerie particulier, adapté à ces langues. Une tentative d'impression sur place a eu lieu au Zaïre.

A partir des années 1960, une adaptation de la politique éditoriale a été nécessaire : pendant une période de sept à huit ans, les Editions se sont heurtées à une attitude de rejet plus ou moins prononcée, dans les pays où leur

production était jusque là bien diffusée.

A partir des années 1970, la situation s'est modifiée, et les activités du Département des Classiques africains se sont orientées vers les productions suivantes, reprenant certains de leurs secteurs traditionnels et en créant de nouveaux :

- édition de livres scolaires, conçus par une équipe locale en fonction des programmes et des directives du gouvernement : français, arithmétique, histoire, géographie, sciences, et destinés dans le primaire essentiellement aux établissements catholiques privés. Vers 1975 a commencé une collection destinée au secondaire. La présentation de ces ouvrages correspond à une pédagogie très traditionnelle, adaptée au contexte africain.
- édition parascolaire :
 - . brochures pour les enfants
 - . recueils d'annales dans les matières principales,
 - . jeux pédagogiques pour la révision des examens (collection "Révi")
 - . ouvrages d'appoint pour l'enseignement technique et ménager (manuels complémentaires).
- ouvrages de pédagogie (par thèmes et par matières)
- ouvrages de littérature : la collection "littérature africaine" édite des oeuvres de jeunes romanciers africains francophones, à raison de 1 ou deux par an :

Côte d'Ivoire : 3 titres

Zaire : 1 titre

Bénin : 1 titre

Cameroun : 3 titres

↳ collection de critiques littéraires concernant des auteurs africains: la collection "Comprendre", traitant d'un auteur, d'un genre ou d'un courant littéraire, concernant la littérature négro-africaine. Le cadre est assez strict : 96 pages. Le niveau doit être celui du second cycle de l'enseignement secondaire. (9 titres).

↳ des ouvrages de formation religieuse : la collection "Vie chrétienne" (4 titres)

↳ une revue de formation chrétienne : *PIROQUE*
revue trimestrielle, abondamment illustrée en couleurs, éditée en français (tirage initial de 15.000 exemplaires). Elle est vendue principalement par abonnements, individuels ou groupés, et certains numéros sont réimprimés périodiquement depuis plusieurs années. Elle a en moyenne une diffusion de 100.000 exemplaires par an.

Cette revue a été créée en 1971 à la demande des évêques d'Afrique Noire francophone, pour pallier à l'absence dans leur pays d'une revue, et plus généralement d'une presse périodique de réflexion chrétienne, rédigée par des Africains et pour des Africains. Elle aborde des questions familiales, et sociales dans une optique spécifiquement africaine. Chaque numéro est sous la responsabilité d'un auteur. Il est lu par 5 ou 6 personnes en Afrique, avant que le projet ne donne lieu à une publication définitive. Il est préparé deux ou trois ans à l'avance.

La diffusion des publications "Classiques Africains" se fait par l'intermédiaire d'un réseau de libraires. Le catalogue leur est adressé, ainsi qu'aux missions, aux établissements d'enseignement, et à un certain nombre de particuliers. Les commandes sont passées par l'intermédiaire des libraires, qui peuvent ainsi procéder par achats groupés.

Ce réseau comporte :

- Pour le Cameroun : Yaoundé 4 librairies
Douala 5 ...
10 librairies pour le reste du pays.
- Pour la Côte d'Ivoire : Abidjan 8 librairies
Bouaké 3 ...
4 librairies pour le reste.
- Pour le Sénégal : Dakar 3 librairies
3 librairies pour le reste du pays.

Le problème principal est celui des délais d'acheminement :

- pour Douala : 1 mois et demi
- pour Yaoundé : 2 mois
- pour les pays n'ayant pas d'accès à la mer : jusqu'à 6 mois.

Les critères qui guident le choix des ouvrages publiés et leur tirage sont :

- la modicité de leur prix : un ouvrage de technologie doit valoir moins de 35 fr.C.F.A
- l'accessibilité à un public très large, et l'intérêt suscité, en fonction de la situation locale.

Les ouvrages sont donnés à lire à Paris et en Afrique, mais

les critères énoncés ci-dessus sont très contraignants pour la conception même des livres.

L'impression a lieu à Bar-le-Duc, qui est spécialement équipée pour les ouvrages édités en langues africaines. De la publicité est faite dans les journaux africains.

Un ouvrage imprimé en Afrique reviendrait plus cher qu'en France (le papier imprimé importé au Cameroun est exonéré de douanes, le papier vierge est taxé à 70 ou 72 % !)

L'INSTITUT DES PRESSES MISSIONNAIRES.

Dès 1924 a été lancée l'idée de la création d'une oeuvre destinée à la presse catholique en pays de mission. En 1927, elle a vu le jour, et a été placée sous l'égide de la Propagation de la foi. En 1932, un questionnaire fut envoyé à tous les vicaires apostoliques de l'A.O.F pour leur demander leur avis à son sujet. Le vicaire apostolique du Togo répondit que "la création des classiques catholiques adaptés à l'Afrique était pour les missions une question vitale".

Le chanoine Grill, inspecteur général de l'enseignement catholique, fut chargé de préparer la rédaction de plusieurs manuels élémentaires en langue française, à l'usage des écoles catholiques de l'A.O.F.

Après la Deuxième Guerre mondiale, l'Oeuvre des presses

missionnaires reprit ses activités, éditant de nombreux ouvrages en langues africaines et européennes. Les services techniques et administratifs de l'Oeuvre furent confiés à l'Oeuvre de Saint-Paul.

En 1964, les Editions Saint-Paul constituèrent avec les Editions de l'Ecole (spécialisées dans les collections de mathématiques et de sciences) et les Editions Liget le Centre d'Etudes Pédagogiques pour l'Afrique Noire et Madagascar (C.E.P.A.M).

CONCLUSION.

Notre conclusion à cette étude sera empruntée à un article écrit par l'administrateur des Imprimeries et librairies Saint-Paul, dans lequel il traçait, il y a quelques années, des perspectives d'avenir pour l'ensemble de l'entreprise :

" Toute entreprise qui tient à maintenir son existence et à assurer l'activité de ses collaborateurs doit définir sa raison d'être et ses objectifs. Cette tâche est particulièrement difficile pour une entreprise qui vise à l'information et à la formation de l'opinion publique au point de vue catholique. Elle se trouve plongée dans l'actuel conflit intellectuel, la crise de la foi, la transformation des structures dans le domaine politique, social et économique. Elle est aussi en plein dans la tension, (...), de la vie religieuse de notre Eglise. Ces réflexions sont d'une importance particulière pour l'Oeuvre de Saint-Paul dont l'apostolat s'exerce par la presse, sans quoi elle serait infidèle à sa mission. Ses objectifs doivent cependant être différenciés, car autre est la situation de Fribourg, autre celle de Paris. Il en va de même pour Bar-le-Duc, Dakar, Fianarantsoa, etc.

En tant qu'entreprise, nous sommes soumis aux lois économiques du marché, de la rentabilité, de la politique sociale. Si nous les observons, nous ne le faisons pas en vue d'un succès matériel. (...) Négliger cet objectif porterait atteinte à l'essence même de l'Oeuvre de Saint-Paul et à sa raison d'être."

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES.

BARBIER (Emmanuel). - Histoire du catholicisme libéral et du catholicisme social du concile de Vatican à l'avènement de Benoît XV (1870-1914) . - Bordeaux,1923.

DO (Bi Do Goulazié),KOUAME YAO (Lambert). - L'Edition et les écrivains en Afrique noire francophone à l'exemple de la Côte d'Ivoire . - Villeurbanne : E.N.S.B,1980.

EFOUA MBOZOO (Samuel) . - La Mission catholique et la pénétration du livre en Afrique noire . - Villeurbanne : E.N.S.B.,1980.

FAYOLLAT (Henri) . - L'Apostolat de la presse . - Paris : Delhome et Briguet,1892.

BABEL (R. P.) . - La Presse catholique,pour quoi faire ? . - Mulhouse : Alsatia,1957.

HOOG (Georges) . - Histoire du catholicisme social (1871-1931) . - Paris : Domat,1946.

HOUDIN (Georges). - La Presse catholique . - Paris : Fayard, 1957.

KELAN (Paul) . - Africa,a catalogue of books . - London, 1936.

LEDRE (Charles) . - Histoire de la Presse . - Paris : Librairie Arthème Fayard,1958.

LICHINI (André) . - Les Chrétiens croient-ils encore au livre ? Le livre de religion à la question. Enquête . - Paris : Editions ouvrières, 1967.

MESTRAL (Claude) . - Publications chrétiennes en Afrique et à Madagascar . - Londres : Christian Literature Council, 1959.

MORIENVAL (Jean) . - Sur l'histoire de la presse catholique en France . - Mulhouse : Alsatia, 1938.

PIE (Philipona) . - Le Chanoine Schorderet (1840-1893) . - Fribourg : Imprimerie Saint-Paul, 1928.

PRELOT (Robert) . - La Presse catholique dans le Tiers monde . - Paris : Librairie Saint-Paul, 1968.

SLAGEREN (Jean VAN) . - Histoire de l'Eglise en Afrique . - Yaoundé : CLE, 1969.

SYNDICAT NATIONAL DE L'EDITION. Paris . - Monographie de l' Edition : 1973 . - Paris : Cercle de la Librairie, 1973.

WEILL (Georges) . - Le Journal : origines, évolution et rôle de la presse périodique . - Paris : Albin Michel, 1934. - (L'Evolution de l'Humanité.)

ZOUE ELA ELIE . - Le Rôle de la mission dans la pénétration du livre en Afrique . - Villeurbanne : E.N.S.B., 1975.

ARTICLES DE PERIODIQUES;

L'Edition religieuse en crise ? . - Bulletin du livre, 185, février 1971, p. 17-30.

Des Nouvelles voies pour l'édition religieuse . - Bulletin du livre,254,février 1975,p. 13-16.

MONTUCLARD (Maurice) . - La Presse démocratique chrétienne (1893-1900).Esquisse sociographique . - Etudes de presse, 20,21,1959.

SYNDICAT NATIONAL DE L'EDITION.Paris . - Données statistiques sur l'édition des livres en France,1975 . - Bibliographie de la France,42,43,44,1976.

CATALOGUE.

La Presse catholique en France,1936 : guide mémorial de l'Exposition internationale de la Cité du Vatican . - Mulhouse : Alsatia,1936.

ANNEXES ET DOCUMENTS,

RAPPORT du chanoine JOSEPH SCHORDERET au CONGRES DES COMITES
CATHOLIQUES DE FRANCE. PARIS, 2 avril 1874.

LES DEVOIRS DES CATHOLIQUES A L'EGARD DE LA PRESSE.

L'heure ne serait-elle pas venue de faire appel aux âmes viriles qui ont conscience de la puissance de la Presse pour les grouper dans une association ou confrérie qui aurait pour but spécial, exclusif, l'apostolat par la presse dans le sens le plus étendu, le plus général de ce mot ; des âmes qui par leur prière, leur dévouement, leur héroïsme, se dévoueraient à la presse catholique et n'auraient qu'une passion : travailler à la défense de l'Eglise et de son Christ et au salut des peuples par la presse. (...)

Oh ! oui, cet apostolat est à naître. Les âmes ont faim de vérité, soif de justice. (...)

Pendant ce Congrès, il est une chose qui m'a frappée, c'est que j'ai vu toutes les manoeuvres entreprises pour restaurer le règne de Jésus-Christ par la prière, la charité, le dévouement. Eh bien ! L'heure est venue... de se dévouer pour la presse catholique. (...) La prière... popularisera dans les masses cette grande pensée, que la presse peut devenir un des modes de l'apostolat catholique répondant aux besoins des temps nouveaux. (...)

Est-ce que Saint Paul ne serait pas le protecteur de cette Oeuvre ? Saint Paul, l'apôtre par excellence, n'aurait-il pas usé de nos découvertes, du télégraphe, de la vapeur, de l'imprimerie pour multiplier ses admirables Epîtres et les envoyer aux extrémités du monde ? Saint Paul, avec la signification chrétienne que nous donnons à ce mot, n'a-t'il pas été le "premier journaliste" de l'Eglise ? (...)

*Dans une petite ville d'un petit pays, l'Oeuvre est tentée...
L'Oeuvre, à son berceau, a reçu de Pie IX un bref qui lui assure la bénédiction du grand pape. (...).*

RECIT DU SAUVETAGE DE "LA LIBERTE" PAR UNE DES OUVRIERES
QUI Y PARTICIPA.

(J. Schorderet) était parti pour le congrès de Paris où il fut appelé à faire un rapport sur la mission de la presse catholique. Son discours fut acclamé et les encouragements qu'il reçut, les rencontres providentielles, les succès de tous genres qu'il rencontra le décidèrent à tenter la fondation d'une Oeuvre urgente qu'il méditait depuis longtemps. Il s'agissait de fonder un Ordre apostolique de la presse en faisant apprendre à des femmes... le métier de typographe.

A son retour, il réunit ses filles ... , leur exposa son plan, et leur demanda ... de bien vouloir y coopérer, en partant pour Lyon où existait déjà un atelier de femmes, et y faire l'apprentissage nécessaire... Toutes étaient prêtes...

On eut huit jours pour se préparer, et le lundi 27 avril 1874, ... huit jeunes filles conduites par une personne plus âgée ... se mettaient en route... (à Ferney) Mgr. Mermillod, l'illustre exilé, les bénit, les encouragea...

A 5 heures le soir, nous étions toutes ensemble dans le train de Lyon ...

Un télégramme arrivé le vendredi soir 22 mai nous apprenait que les ouvriers typographes de l'Imprimerie catholique de Fribourg étaient au courant de nos projets et allaient se mettre en grève. Il fallait arriver au plus tôt. Nous n'étions pas encore très habiles, mais (J. Schorderet)... avait prévu ce cas, et s'était assuré à l'avance du concours de plusieurs ouvrières ... très versées dans la partie, qui furent prêtes à partir avec nous.

Dimanche 24 mai, ... à 9 heures nous étions en route et le même soir nous arrivions à Fribourg. Le lendemain, les ouvriers se mettaient en grève et dès ce jour LA LIBERTE ne sortit plus que des mains des enfants de Saint-Paul.



ACTE DE FONDATION du 6 juin 1874

OIX - MVX

Cor Pauli, cor Christi erat. - Ibit homo in domum aeternitatis suae.

Notre-Dame des Anges, saint Paul, priez pour nous.

Fiat, Fiat, Fiat, Fiat et laudetur atque in aeternum superexaltetur justissima et altissima et amabilissima voluntas Dei in omnibus et semper.

Per Xristum et cum ipso et in ipso est tibi Deo Patri in unitate Sp. Sancti omnis honor et gloria in saecula saeculorum. Amen.

Les soussignés, en présence de Jésus Christ, dans l'église de Saint-Nicolas de Fribourg, devant l'autel du Sacré-Coeur, prennent solennellement les engagements suivants, le 6 juin, le vendredi du mois consacré au Sacré Coeur.

Nous sommes décidés à consacrer notre vie tout entière à la restauration du Règne de Jésus Christ, et par conséquent à ne plus vivre que pour Jésus Christ. - OIX - MVX.

Nous choisissons le *moyen si puissant de la Presse*, afin de réaliser ce but. Désormais notre vie sera consacrée avant tout, et autant que faire se pourra, *exclusivement*, à élever la dignité de la presse catholique à la hauteur d'un apostolat. *La Presse*, mise au service de Jésus Christ et de son Eglise (Bref

de Pie IX à "La Liberté" de Fribourg. Rapport de notre Père au Congrès de Paris).

Pour surnaturaliser cette action puissante de la Presse et informer en elle la vie du Christ qui doit être l'âme de la Presse catholique comme il est notre vie, nous nous lions devant Jésus Christ par les liens sacrés de la pauvreté volontaire, de la pureté de l'âme et de l'obéissance, et nous sommes décidés, s'il plaît à Jésus Christ, de fonder une *Congrégation ou Ordre religieux apostolique secret de la Presse par amour pour Jésus Christ et pour l'Eglise.*

Nous choisissons saint Paul comme *Protecteur, comme Père, comme Fondateur* de l'Oeuvre de la Presse. Par lui, nous offrons notre vie à Jésus Christ et nous promettons obéissance absolue au Vicaire de Jésus Christ.

Nous promettons à Jésus Christ de nous inspirer de l'esprit de saint Paul, de faire passer sa vie dans notre vie et d'être en tout et partout ses imitateurs comme il le fut lui-même de Jésus Christ. Saint Paul sera l'objet de nos pensées, de nos affections, de notre dévouement et de nos études. Nous voulons l'imiter, l'écouter, le suivre. Notre vie, c'est Jésus Christ. "Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus Christ qui vit en moi".

Nous acceptons *pratiquement* et dans toute son étendue, comme Constitutions fondamentales de notre Congrégation le *Chapitre XIII de saint Paul, de la Ire Epître aux Corinthiens. La Pratique de l'amour de Jésus Christ, de*

saint Alphonse de Liguori nous servira de Commentaire avec la Clef des Epîtres de saint Paul. - Nous prenons pour règle de conduite extérieure de notre vie le *Chapitre VI de la IIe Epître aux Corinthiens.*

Nous ici, soussignés, afin de réaliser pratiquement la fondation de l'Ordre apostolique de la Presse, nous faisons, entre les mains du Chanoine Schorderet, représentant de Jésus Christ et de saint Paul pour nous, ici-bas, notre Père selon la grâce, les quatre voeux suivants et cela pour trois mois. Et d'abord disons que nous désirons ardemment, selon que nous le recommande saint Paul au Chapitre XII, Epître aux Romains (v. 1 et 2) être pour Jésus Christ et par saint Paul une *hostie vivante, sainte, plaisant à Dieu* et comprenant tout ce qu'il y a de raisonnable dans la servitude absolue de tout notre être à Jésus Christ par saint Paul et par Marie Immaculée et Reine des Anges.

Nous ne nous conformerons plus à l'esprit de ce siècle, mais nous nous réformerons dans le renouvellement du sens du Christ, c'est-à-dire dans une vie toute nouvelle où Jésus Christ par saint Paul sera tout, afin que la volonté de Dieu, bonne, agréable, parfaite, s'accomplisse sur nous (Rom. XII, v. 1 et 2).

Nous faisons enfin les voeux de *Pauvreté, de Pureté, d'Obéissance*, et nous promettons à Jésus Christ et à saint Paul de *garder le secret de l'Oeuvre*, de ne jamais la compromettre ou la trahir de propos délibéré.

Dieu est Amour, 1 Jn 4.

Malheureusement, dans la pratique, nous
avons toujours voulu décentraliser, et dans la presse, il ne
faut pas décentraliser. La raison en est qu'au-dessus d'un
certain tirage on fait ses affaires, et qu'au-dessous, on
ne le fait pas. En centralisant, on arrive rapidement au ti-
rage voulu.

C'est effrayant ce qu'on a prodigué, en France, depuis long-
temps, pour le journalisme, dans les départements. Le tout
centralisé à Paris eût suffi à y fonder, au capital de un
million chacun, plusieurs grands journaux qui eussent réus-
si aussi bien au point de vue du bénéfice que parce que
l'esprit de Paris fût resté meilleur ; d'ailleurs les jour-
naux de province les eussent bien souvent copiés.

... Le Congrès du Puy a décidé en 1877 la fondation d'une
association du genre de la presse religieuse... Son but
est de soutenir la presse catholique existante et, si les
capitains fournis sont suffisants, principalement de créer des
journaux à l'exemple de ceux qui existent pour les travail-
leurs en Belgique, et qui réussissent très bien dans ce pays.
Au surplus, la variété ne nuit pas.

Organisée en 1874 à Fribourg en Suisse, par M. le Chanoine Schorderet, cette Œuvre s'est donné la mission d'appliquer à la défense de l'Eglise les inventions modernes : l'Imprimerie, la Télégraphie électrique, utilisées trop souvent par ses ennemis pour la combattre, et de faire un instrument de salut de ce qui n'a guère été jusqu'ici qu'un instrument de perdition.

C'était assurément un grand et utile projet que d'établir une agence télégraphique centrale ayant pour correspondants les prêtres catholiques du monde entier ; car la malveillance contre l'Eglise romaine, contre ses doctrines et contre ses défenseurs, inspire la plupart des agences de nouvelles qui fonctionnent aujourd'hui.

Cette pensée féconde, l'Œuvre de Saint-Paul n'a pu la réaliser jusqu'ici en France ; mais si l'essai d'agence télégraphique qu'elle a tenté à Paris n'a pu réussir, il n'en a pas été, heureusement, de même des imprimeries créées par zèle apostolique et l'ardente éloquence de M. le Chanoine Schorderet.

Vous le savez, Messieurs, une grande partie des ouvriers typographes de l'ouest de l'Europe appartient à la Société internationale des Travailleurs. Il est des imprimeries, et des plus importantes, où les patrons ne se croient pas libres de choisir

leur personnel, de fixer le nombre de leurs apprentis, de composer leurs équipes, d'accepter des commandes sans l'agrément de leurs contre-mâtres.

Un jour, des menaces surprises par M. le Chanoine Schorderet lui révélèrent qu'à un signal donné, il pourrait être interdit aux catholiques de faire imprimer une seule ligne en Europe. Déjà en 1870, les agents secrets de l'Internationale s'étaient glissés jusque dans l'imprimerie du Vatican, et, au moment du Concile, le Souverain-Pontife ne pouvait plus faire une communication secrète aux Evêques par le moyen de la Presse. Depuis, en octobre 1877, nous avons vu la publication du journal conservateur à un sou, le *Réveil National*, qui paraissait à Versailles, arrêtée tout à coup par le refus de travail des ouvriers employés à la composition.

Pour parer aux dangers des grèves, M. le Chanoine Schorderet a fait appel au dévouement chrétien. Pourquoi ne se sanctifierait-on pas par le travail, le dévouement et la prière, en imprimant de bons livres, de bons journaux, comme les Bénédictins l'ont fait au moyen âge en défrichant nos landes, en recueillant les épaves littéraires de l'antiquité, et, plus tard, les Dominicains et les Jésuites en convertissant les hérétiques ou les sauvages ? Une partie de notre Europe, une grande partie de notre France, hélas ! ne sont-elles pas à reconquérir aujourd'hui

aux croyances et aux pratiques chrétiennes ? L'engin qui les a perdues, la Presse, peut servir à les ramener au bien. Mais il faut la mettre, par le bon marché, à la portée des petites bourses. Il faut aussi, dans nos temps troublés, l'assurer contre le danger des grèves commandées dont nous avons cité un exemple. Comment remplir mieux ce double but qu'avec des ouvriers dévoués, dont la pensée chrétienne soit le seul mobile ?

Voilà ce que s'est dit M. le Chanoine Schorderet, et son appel a été entendu par cette vaillante nation longtemps renommée par sa fidélité à nos rois, et qui, de nos jours encore, a su défendre sa foi par les armes. Les premières ouvrières de Saint-Paul recrutées par lui, ont, à peine leur apprentissage terminé, sauvé le journal la *Liberté* de Fribourg, menacé de disparaître par une grève organisée.

Ce premier succès a été le point de départ de la réaction qui s'est produite en Suisse contre l'oppression exercée par les vieux-catholiques et les radicaux. Aujourd'hui, les deux imprimeries de Saint-Paul établies à Fribourg, par les journaux et les revues qu'elles impriment, dirigent l'esprit public dans le canton. Avec le concours d'une grande imprimerie d'Allemagne (1) qui vient

de leur être affiliée, elles s'adressent à un public d'environ 250,000 lecteurs (1). Leur action a aidé les catholiques du Valais à reprendre aussi le dessus ; et le revirement d'opinion, dû en grande partie à notre Œuvre, s'est fait sentir jusque dans les dernières élections fédérales.

Que nous sommes encore loin en France de ces heureux présages ! La proportion des bons journaux qui y sont lus, peut à peine, par rapport aux feuilles indifférentes ou hostiles aux règles d'une société chrétienne, s'évaluer entre deux et trois pour cent. Aussi, la démoralisation progresse dans les masses populaires et un trouble profond des idées politiques et religieuses s'y accentue de plus en plus.

Témoins du mal accompli par la Presse en général, beaucoup d'honnêtes gens enveloppent tous les journalistes dans une égale

(1) Les publications de l'Œuvre de Saint-Paul à Fribourg sont les suivantes : *La Liberté*, *l'Ami du Peuple*, *la Revue de la Suisse catholique*, *le Bulletin de l'Association de Pie IX*, *le Bulletin pédagogique*, *la Semaine catholique de la Suisse*, *le Monde de la Science et de l'Industrie*, *das Apostolat der Presse*, *die Freiburger-Zeitung*, *Canisius-Stimmen*, *l'Almanach catholique*.

Les publications de l'imprimerie de Donauwörth sont les suivantes : *Monika*, *Schutzengel*, *Ambrosius*, *Raphaël*, *Nothburga*, *Litteraturblatt*, *Katholische-Schul-Zeitung*.

(1) L'imprimerie de Donauwörth.

réprobation, et, ne faisant rien pour soutenir ou pour propager les bons journaux, déclarés par eux impuissants et ennuyeux, ils laissent parfois des publicistes de talent et de cœur dans la douloureuse nécessité de coopérer, pour vivre, à la rédaction de feuilles dont ceux-ci désapprouvent les doctrines.

En desservant des imprimeries dans les conditions les plus économiques et les plus sûres, en groupant autour d'elles des prêtres et des écrivains qui leur réservent le produit de leurs travaux, l'Œuvre de Saint-Paul fait un généreux effort pour réhabiliter le journalisme dans ces esprits prévenus, et pour accroître la puissance de la bonne presse en facilitant l'impression et la diffusion des bons écrits.

Voulez-vous avoir une idée de la manière dont ses ouvrières travaillent à épurer l'action sociale et à relever ainsi la dignité de l'Imprimerie? Visitez, rue de Lille, 51, cet atelier où trente jeunes filles font la composition typographique sous le regard du Christ et la protection du *Sacré-Cœur*. Votre entrée ne leur fera pas même lever la tête. Le silence n'y est interrompu, pendant les dix heures de travail, que par des appels à une pensée pieuse. Chaque fois que l'heure sonne, une des ouvrières, à tour de rôle, indique une des circonstances de la *Passion*, et c'est, jusqu'à l'heure suivante, le sujet de la méditation de l'atelier, sans qu'il en résulte aucune sus-

ension de travail. (Applaudissements.) Ces jeunes filles ont, pour la plupart, quitté l'aisance et les joies de la famille pour exercer ce métier sale et fastidieux, réduites au strict nécessaire pour l'habillement et la nourriture. Mais elles ont, pour se soutenir, le *bonheur de servir Dieu et l'espoir de gagner le ciel*. (Applaudissements.)

Pendant que l'atelier de la composition donne cet édifiant spectacle, au rez-de-chaussée, dans un atelier entièrement séparé, des hommes, presque tous membres de l'Œuvre et mus par les mêmes sentiments, font fonctionner les presses et les machines. La maison est entièrement dirigée par un respectable prêtre qui a quitté sa riante paroisse des Alpes pour ce travail sans trêve.

Voilà, Messieurs, comment on vit à l'Imprimerie de Saint-Paul à Paris. Permettez-moi de vous dire maintenant comment on y meurt. Le 2 avril dernier, nous conduisions au cimetière de Vaugirard le corps de la directrice des ouvrières. Comme si elle avait été prédestinée par la Providence à une Œuvre qui intéresse le salut de la France, elle avait reçu au baptême les noms de Marguerite-Marie. Née à Roanne d'une famille d'ouvriers typographes, elle travaillait dans une imprimerie près de Lyon, lorsque, à vingt-quatre ans, elle fut enrôlée, à cause de son habileté, pour dresser les apprenties de Fribourg. Son noble cœur s'indigna bientôt de recevoir un

salaire pour le service de Dieu, et elle voulut elle-même s'engager parmi les *Filles de Saint-Paul*, devant l'autel élevé à Paray-le-Monial en leur nom. *J'y userai, dit-elle, mes doigts et j'y laisserai ma tête*. (Applaudissements.) Son sacrifice devait vite s'accomplir.

C'était peu avant le jour où, appelée en France par les dangers que les élections de 1876 y faisaient pressentir pour les serviteurs de l'Eglise, une escouade de huit ouvrières vint implanter l'Œuvre à Paris. Marguerite-Marie fut mise à la tête de cette petite troupe. Après lui avoir servi trois ans de maîtresse et d'exemple, elle a succombé rapidement à une maladie causée par la fatigue et aussi, disons-le non sans remords, par la préoccupation des grands besoins, en souffrance, de l'Œuvre naissante... Première Française qui y soit entrée, la première aussi, elle a donné sa vie pour elle. Ses compagnes suivaient son cercueil, fondant en larmes.

Ne pleurez pas, saintes filles! La sœur qui vient de vous quitter s'était offerte en sacrifice à Dieu: elle en est récompensée dans un monde meilleur. Du ciel, elle veillera sur vous.

Pardonnez-moi, Messieurs, cette digression. Ne fallait-il pas vous faire aimer notre Œuvre, et pour cela vous révéler les admirables dévouements qu'elle inspire?

Et maintenant, une seule réflexion! Qui pourrait imaginer des publications malsaines sortant d'un pareil milieu?

Malheureusement, cette Imprimerie est encore unique en France, et il en faudrait des centaines de semblables. Il y a trente ans à peine les Petites Sœurs des pauvres n'étaient que sept, et on les compte maintenant par milliers. Notre Œuvre aussi se développera, si vous lui continuez votre appui. Déjà elle a reçu les encouragements de plus de quatre-vingts cardinaux, archevêques et évêques, la haute approbation du Pape Pie IX, de sainte mémoire, qui, dans plusieurs Brefs adressés à son fondateur, a loué l'Apostolat par la Presse, comme « devant servir puissamment à la défense de la vérité, de l'ordre moral et de la religion », du Pape Léon XIII, qui, après lui avoir envoyé une première bénédiction, peu de jours après son élection, l'a renouvelée en ces termes, dans une audience particulière accordée aux délégués de l'Œuvre: « Je possède les Statuts de cette Œuvre, je les ai lus; je donne une bénédiction spéciale à ses membres et à ses bienfaiteurs, » de qui enfin, au retour des funérailles de Marguerite-Marie, Mgr de Ségur, Président d'honneur et les autres présidents et membres des deux Comités patronnant l'Œuvre de Saint-Paul, recevaient un Bref rempli d'encouragements (1).

(1) On trouvera la traduction de ce Bref quelques pages plus loin, après une adresse au Saint-Père.

Ce sont là, nous n'en doutons pas, des gages du concours que les catholiques français apporteront à une Œuvre si précieuse dans ces temps de luttes. Leur assistance lui est plus nécessaire que jamais. L'imprimerie est fondée. Elle imprime onze revues périodiques et les commandes y surabondent. Mais le bénéfice réalisé sur le travail de 40 personnes ne saurait suffire à payer 778 mètres de terrain acheté et les bâtiments déjà élevés. Une partie de ce terrain n'est même pas utilisée. Il faudrait des capitaux pour solder les constructions faites, pour bâtir de nouveaux ateliers, de nouveaux dortoirs, et tripler le nombre des ouvrières. Ces capitaux, s'ils sont offerts à l'Œuvre sous forme de prêts, trouveront dans la valeur actuelle de l'Imprimerie, et dans les conditions où elle fonctionne, toutes les garanties désirables.

Nous vous le disons donc avec confiance, Messieurs, soutenez cette Œuvre qui a déjà fait ses preuves en Suisse, et qui peut rendre tant de services à la France. Mettez-la, par une extension nécessaire, en mesure d'imprimer nos grands journaux religieux, et de remplir ainsi complètement le but pour lequel elle a été créée.

Déjà Lillo, Angers, Vesoul, et bien d'autres localités importantes de la France et à l'étranger demandent à la maison de Paris des essais d'ouvrières pour imprimer leurs bons journaux. Elle ne peut encore les

fournir. Mais lorsque vous lui aurez donné l'extension qu'elle comporte, il est permis d'entrevoir dans l'avenir la fondation d'une Imprimerie de Saint-Paul dans chacune de nos grandes villes. A vous, Messieurs, d'apprécier le secours et la sécurité qu'elles apporteraient à la bonne Presse! (Applaudissements unanimes.)

Votre commission, Messieurs, vous propose d'émettre le vœu suivant :

**L'Assemblée des catholiques,
Considérant que l'Œuvre de Saint-Paul répond à un besoin actuel de la Presse catholique et peut la préserver d'un danger qui la menace, exprime le vœu que l'on favorise, par tous les moyens possibles, l'établissement des imprimeries de l'Œuvre de Saint-Paul et des autres imprimeries catholiques.**

Après la lecture de ce rapport et l'admission de ce vœu, M. Chesnelong excite le zèle des catholiques en faveur de l'Œuvre de Saint-Paul par ces paroles :

« Je recommande très vivement cette Œuvre. Elle est fort utile aujourd'hui et demain elle peut être absolument nécessaire. »

EXTRAIT DE L'OUVRAGE du P. Henri FAYOLLAT, "L'APOSTOLAT PAR LA PRESSE" (Delhomme et Briguet, 1892). p.255-256.

L'OEUVRE DE SAINT-PAUL
(Apostolat par la Presse)

Directeur central : M. l'abbé J. Schorderet, chanoine. Secrétariat général de l'Oeuvre pour la France : 6 rue Cassette, Paris.

L'Oeuvre de Saint-Paul a pour but de restaurer le règne de Jésus-Christ dans les individus, la famille et la société, au moyen de la presse élevée à la dignité d'un apostolat. Pour cela elle se propose :

1° de former des typographes, des écrivains, des colporteurs vivant dans la prière et l'esprit de dévouement.

2° de confondre les calomnies journalières répandues pour discréditer la religion et le clergé.

3° d'instruire le peuple par des journaux, des almanachs, des opuscules, des illustrations de tout genre, distribuées gratuitement dans la mesure des ressources mises à la disposition de l'Oeuvre.

4° de former des bibliothèques, des salles de lecture, des kiosques honnêtes et à bon marché

5° d'établir une agence de publicité catholique donnant des nouvelles et des télégrammes destinés à opposer sans retard la vérité au mensonge.

Deux imprimeries à Fribourg (Suisse) publient divers journaux français et allemands, les distribuent à près de cinquante mille abonnés, et, par leur affiliation à une imprimerie allemande, s'adressent à deux cent cinquante mille lecteurs.

MADAGASCAR.

NY HAFATRO. (Antanimena) .Mensuel. Tirage : 8.000.

BILLETS DE L'APOSTOLAT DE LA PRIERE. (Antanimena).

Tirage : 24.000.

DOCUMENTS.

LA LIBERTÉ

Journal catholique quotidien

ABONNEMENTS.	SUISSE	fr. 20	10 50	5 50	BUREAUX DE RÉDACTION ET IMPRIMERIE rue de Romont, 67, Fribourg.	PRIX DES ANNONCES : LA LIGNE, 15 CENTIMES. Les Agences de publicité suisses sont autorisées à recevoir les annonces pour la LIBERTÉ. <i>LES LETTRES NON AFFRANC. IES SONT REFUSÉES.</i>
	FRANCE, — BELGIQUE, —	36	18 50	9 50		
	ALLEMAGNE, — AUTRICHE	30	15 50	8 —		
	ITALIE					

Ce journal est adressé pour essai à quelques personnes dont nous connaissons les sympathies pour notre œuvre. Si elles ne sont pas intentionnées de s'abonner, il leur suffira de renvoyer le présent numéro en marquant REFUSÉ sur la bande.

A NOS LECTEURS.

La Liberté n'a pas besoin de longues explications pour exposer au public son but et son programme. Les circonstances au milieu desquelles notre publication vient au jour, sont la meilleure justification de notre tentative.

Dans la crise redoutable que le catholicisme traverse non-seulement en Suisse, mais sur tous les points du globe, nous ne saurions renoncer aux ressources immenses

romande ont des journaux dont on ne peut dire que du bien, et que l'on doit s'efforcer de maintenir et de développer. Il nous suffira de citer la *Gazette Jurassienne*, la *Gazette du Valais*, le *Courrier de Gendres*, le *Chroniqueur*, la *Freiburger-Zeitung* et l'*Ami du Peuple*. Chacune de ces publications a déjà fait ses preuves et conquis un rang honorable dans l'estime du public compétent. Chacune a sa raison d'être et sa sphère de publicité.

Mais une lacune existait: tandis que la Suisse romande protestante a jusqu'à sept publications quotidiennes, aucun journal catholique ne paraissait plus de trois fois par semaine. Et cependant, il y a dans nos cantons catholiques un nombreux public qui a le goût ou le besoin de suivre journellement le mouvement des affaires, le développement des idées et les événements de la politique. Ceux-là devaient s'adresser à des publica-

tionnaires dans la Suisse romande. L'agriculture sera surtout l'objet de notre sollicitude, et elle tiendra une place notable dans nos colonnes. Les questions sociales, économiques, financières dans leurs rapports avec la confédération et les cantons romands, seront traitées avec soin, au fur et à mesure qu'elles se présenteront.

Pour les questions qui sont moins dans notre compétence, nous accepterons avec reconnaissance toutes les communications qui nous seront adressées dans l'intérêt du public. Nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour provoquer ces utiles communications.

Nous n'avons pas la prétention d'atteindre la perfection, ni d'en approcher du premier coup. Nous écouterons les conseils avec reconnaissance, les critiques avec satisfaction pour y faire droit dans la mesure du possible. Nous n'accepterons aucun effort

avec l'Allemagne pour l'évacuation des six départements étaient en bonne voie et que, pour la conclusion du traité, il ne manquait plus que quelques formalités à régler. Sur point délicat des conspirations bonapartistes le ministre a déclaré que les bruits répandus n'étaient pas sérieux.

Dans la chambre de Bavière, M. de Pfretzschner, ministre des finances, a présenté le projet de budget pour 1879 qui a été notablement influencé par les traités conclus à Versailles et la paix de Francfort. En effet, des premiers sont résultées des diminutions de recettes, le produit des droits de douane sur le sucre de betterave, le sel, le tabac, allant dorénavant dans la caisse de l'empire; si ces ressources ne lui suffisent pas, la Bavière devra payer des contributions matérielles, sur lesquelles seront aussi entretenus le contingent bavarois. Les dépenses militaires cessent donc de faire partie pour l'avenir du budget bavarois.

La part de la Bavière dans l'indemnité de

Eglise un peu de cette liberté que toujours on nous promet et que jamais on ne nous donne, de cette liberté qui n'est contestée à personne qu'à nous, à aucune association qu'aux nôtres, à aucune doctrine qu'aux nôtres, à aucun culte qu'au nôtre.

A l'heure où la Suisse passe par une phase de réorganisation ou de bouleversements, où institutions fédérales et institutions de divers cantons sont également passées au crible de l'examen et trouvées insuffisantes, nous avons nos idées à propager, nos principes à maintenir, nos intérêts à sauvegarder : cela n'est possible que par une bonne et solide organisation de la presse périodique.

C'est pour cette raison que dans l'assemblée générale de l'association de Pie IX, le besoin d'un journal catholique quotidien a été affirmé par des personnes éminentes venues de divers points de la Suisse. Nous avons voulu satisfaire à ce besoin dans la mesure de nos forces. Il ne nous reste qu'à solliciter la bienveillance de tout le monde, le concours de ceux qui en ont le devoir et les moyens, l'appui de ceux qui sentent l'importance des bons journaux.

Les divers cantons catholiques de la Suisse

d'un pays mixte.

Aussi l'annonce d'un journal quotidien spécialement destiné aux populations catholiques de la Suisse romande a-t-elle été accueillie avec plus de faveur que nous n'osions l'espérer en Valais comme à Genève, à Lausanne comme dans le Jura. Chacun a compris que nous avons besoin d'union, et qu'un organe commun, avec un caractère intercantonal, devait éminemment servir à cet heureux résultat. Les encouragements nous sont venus de toutes parts; ecclésiastiques et laïques ont vu notre tentative avec une égale sympathie, et contribueront, nous n'en doutons pas, également à sa réussite.

Nous ne développerons point nos principes; trois mots les résumant: nous appartenons à l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Tout ce que l'Eglise enseigne, nous l'acceptons sans réserves pour guide de notre intelligence, pour règle de notre conduite dans la vie sociale comme dans la vie privée. La religion est le plus sûr fondement de l'amour de la patrie, et les deux causes seront indissolublement unies dans nos colonnes.

Nous accorderons une grande importance à tout ce qui peut développer la prospérité

concourent à toutes les bonnes volontés, nous espérons inaugurer une seconde qui fera quelque bien matériel et moral au public pour lequel ce journal est fondé.

Fribourg, le 30 septembre 1871.

BULLETIN POLITIQUE.

Les nouvelles de France sont peu importantes.

D'une lettre de M. de Cissey, ministre de la guerre, en date du 20 septembre, il résulte que la plupart des corps de troupes vont très prochainement être appelés à former des corps d'armée sur des points qui sont déjà déterminés, et par suite, presque toutes les villes de garnison qui avaient des régiments entiers ou des états-majors de régiment en seront dépossédées. Un très petit nombre de places échapperont à cette mesure.

Si ces dispositions sont exécutées avec soin et avec fermeté, le résultat pourra être de soustraire l'armée à l'influence délétère des villes et de raffermir solidement la discipline. Toutefois, il ne faudrait pas que ces camps ressemblaient à celui de Châlons.

La commission de permanence s'est réunie le 28. M. Thiers n'a pas assisté à la réunion. M. Lambrecht a déclaré que les négociations

en outre demander à l'impôt une plus-value de 1,103,800 florins qui correspondra à une augmentation des impôts de 10 %.

Le ministre de l'intérieur, M. de Lutz, a de son côté présenté une loi relative au changement du règlement des délibérations du landtag, ayant pour objet d'activer l'expédition des affaires.

L'agitation anti-infaillibiliste se poursuit. Le comité des vieux-catholiques a résolu de célébrer le culte par des services religieux réguliers tous les dimanches, et il s'adressera en conséquence soit au gouvernement, soit aux autorités communales pour en obtenir la concession d'églises dans ce but.

Demain dimanche, M. l'abbé et professeur Reinkens prêchera à Breslau.

Le *Temps* a publié, et la plupart des journaux ont reproduit l'analyse d'une dépêche que M. de Beust aurait adressée à ses agents sur les négociations de Gastein. Maintenant on annonce que ce document est apocryphe.

Ce qui ne nous paraît pas moins inexact, c'est le bruit de la démission de MM. Kerwyn de Lettenhove, et Wasseie, que fait courir l'*Echo du Parlement*. Ces deux membres éminents du cabinet conservateur de Belgique sont particulièrement en butte aux attaques de la presse libérale, qui annonce leur chute prochaine à peu près aussi souvent que la *Capitale* de Rome prédit la mort

Feuilleton de la LIBERTÉ. 1

UN DRAME INCONNU.

Avant-propos.

M. Gabriel de Lucens, ancien officier suisse dans la garde-royale, avait essayé de vivre au pays, comme on disait. Mais sa famille presque éteinte, ses amis de régiment dispersés, avaient fait le vide autour de lui : ses habitudes de vie catholique surtout étaient en souffrance dans une ville où notre religion, n'avait pas encore acquis le développement qu'elle a maintenant atteint. M. de Lucens était revenu à Versailles, où il avait du côté de sa mère des parents parmi lesquels il nous comptait comme son meilleur ami. A sa mort, il y a peu d'années, en examinant ses papiers, nous découvrîmes

(1) Un nom bien connu dans la littérature française, M. de Romont, a bien voulu donner le précieux concours de sa collaboration à la *Liberté* naissante. Ce nom qui cache un talent suisse distingué, serait à lui seul assez puissant pour assurer l'avenir d'un journal.

une collection de volumes manuscrits, où étaient consignés à mesure les événements, les conversations qui lui avaient paru dignes de souvenir. Il s'y mêlait quelques réflexions et bon nombre de citations de ses auteurs favoris. Tout cela était amassé sans ordre, au courant de la plume, pour lui seul, et très sincèrement sans prétention au bel esprit. Nous soulignons le mot *sincèrement*, parce que beaucoup de dilettantes mordus de la fureur de se produire en public, au grand dommage de leurs auditeurs ou de leurs lecteurs, abritent leur médiocrité outre-cuidant sous cette prétendue absence de prétention. Cette fausse modestie, sert de masque à un amour propre féroce qu'exaspère la plus légère observation ou même un de ces conseils si bien reçus par un de ces vrais talents qui aspirent à monter, à monter toujours. Le monde et plein de ces Orontes prêts à chercher querelle à l'Alceste assez naïf pour les prendre au mot. Mais notre ami ne donnait pas dans ce travers d'écrire *sans prétention* en ayant la prétention de se faire admirer. Il n'avait *aucune chaleur d'étaler ses ouvrages et se serait bien gardé de les montrer aux gens!* Il savait :

Qu'il faut tenir la bride aux grands empressements

Qu'on a de faire éolat de tels amusants.

Et rien ne le poussait à se faire imprimer. Tout liés que nous fussions ensemble, c'est seulement après sa mort que nous avons connu l'existence de ces cahiers sans valeur littéraire, mais où sont recueillies quelques anecdotes inédites sur des personnages plus ou moins célèbres, et des détails sur les anciens usages d'une société dont Gibbon, Voltaire et d'autres encore ont apprécié le mérite.

Nous en avons entr'autres tiré le récit suivant pour lequel nous réclamons l'indulgence de nos lecteurs : il a fallu élaguer bien des pages oiseuses, réunir le début de la narration au dénouement de ce drame connu seulement quelques années plus tard : il a fallu corriger quelques tours de phrases négligés, effacer des locutions provinciales, ou sentant un peu ce que M. de Maistre appelait *la français de frontières*. Mais nous nous sommes attachés à conserver le ton général du manuscrit et surtout à respecter rigoureusement le fond du récit dont nous attestons la véracité authentique.

M. DE ROMONT.

— Il est déplorablement vrai, » disait le pasteur Bruant au moment où j'entraï chez ma grand'mère, « il est lamentablement incontestable que, comme M. le Docteur vient de le remarquer fort judicieusement, la cour d'Angleterre est présentement désolée par des scandales offrant un contraste surprenant avec les vertus qui resplendissaient sur le trône, enchaînées les unes aux autres, comme une illumination faite pour donner le bon exemple à cette grande nation régénérée, depuis l'avènement glorieux et béni de Guillaume d'Orange, qui a définitivement intronisé la morale évangélique dans le Palais de St-James, en chassant triomphalement et irrévocablement le Papisme, avec les vices qu'il traîne inévitablement avec lui. »

— Voilà bien des adverbies aventurés, » dit ma grand'mère qui avait souri pendant la péroraison du digne ministre, et dont la main, agitée de quelque impatience nerveuse, avait rompu le fil qu'elle tirait de sa quenouille d'ébène.

« Croyez, mon cher pasteur, que si le prince de Galles, Régent des trois royaumes, et sa femme Caroline de Brunswick, donnent d'assez beaux coups de canif à leur contrat de mariage, croyez qu'ils ne font que suivre les traditions de famille. »

LA LIBERTÉ

Journal catholique quotidien

ABONNEMENTS	FRANCE	1 an.	6 mois.	3 mois.	BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ADMINISTRATION rue de Remont, 47, Fribourg.	PRIX DES ANNONCES : LA LIGNE, 15 CENTIMES. Les Agences de publicité autorisées à recevoir les annonces pour la LIBERTÉ. LES LETTRES SONT AFFRANCS. LES SUITS S'APPLIQUENT.
	ÉTRANGER	1 an.	6 mois.	3 mois.		
	ALLEMAGNE	1 an.	6 mois.	3 mois.		
	ITALIE	1 an.	6 mois.	3 mois.		

LE NUMÉRO du CENTENAIRE

ANOS LECTEURS

Tant annonce-t-on le centenaire qu'à la fin il vient. Il y a, aujourd'hui, cent ans que « La Liberté » sortait de presse pour la première fois. Pour célébrer dignement cet anniversaire, nous joignons à ce numéro le premier de quatre suppléments spéciaux qui paraîtront chaque semaine dans le courant du mois d'octobre. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'encart paraissant dans ce journal donnant toutes les explications nécessaires pour obtenir ces quatre suppléments dans un emballage spécial permettant leur conservation dans une bibliothèque.

Une heureuse coïncidence fait que ce centenaire est célébré le jour même de l'ouverture du Comptoir de Fribourg. Les visiteurs de cette importante foire non seulement y seront accueillis par de lumineuses affiches d'une « Liberté » jeune et centenaire, mais ils pourront s'arrêter au stand qu'en commun avec les « Freiburger Nachrichten » et « Publicitas » nous offrons à leur curiosité. Elaboré par une mini-rédac-

tion, sous les yeux des curieux, un bulletin d'information donnera, plusieurs fois dans la journée, les nouvelles locales, suisses, sportives, internationales et, naturellement, les échos du Comptoir. Il comprendra également une partie publicitaire réservée aux petites annonces. Personne ne manquera cette occasion de mieux approcher la vie interne d'un quotidien.

Un centenaire se célèbre à une date fixe mais il dure en fait une année. C'est pourquoi « La Liberté » organisera prochainement un concours du meilleur journal de classe ouvert aux élèves des écoles du canton. Nous vous en dirons plus à ce sujet dans quelques semaines.

Pour l'instant, remercions de tout cœur les lecteurs et les annonceurs de « La Liberté » pour la confiance qu'ils font à notre journal. Les collaborateurs de l'administration, de la rédaction, des ateliers et des messageries qui se préparent à une belle réunion d'anniversaire sauront se montrer dignes de cette confiance.



LA LIBERTÉ

Announces :
Publicitas S.A. Fribourg
2, rue de la Banque
Téléphone 037/22 14 22

Administration :
40, avenue de Pérolles
1700 Fribourg
Téléphone 037/22 30 03

Rédaction :
40, avenue de Pérolles
1700 Fribourg
Téléphone 037/22 26 22

LA LIBERTÉ

Rédaction:
☎ 037/82 31 71
Télex: 36 176

Administration:
☎ 037/82 31 21

Annonces:
Publicitas SA
1700 Fribourg 1
☎ 037/22 14 22

Trafic et vieux bistrots

Les Fribourgeois inquiets

Pas de doute, les Fribourgeois craignent pour leur ville. En un seul jour, deux groupes de citoyens ont tenu à manifester leur mécontentement. Ce sont, d'une part, les membres du parti libéral en formation qui critiquent le plan de circulation et proposent leurs solutions. D'autre part, des habitants qui, sous l'étiquette de « Bistrot », veulent combattre le grignotage du centre-ville.

● Lire en page 13

LA LIBERTÉ

- 13 Marly: une zone industrielle sur le terrain de la ferme communale
- 15 Les Marmousets chantent Mozart Pierre Segond à l'orgue de Bulle Musées et galeries
- 24 Société de développement d'Estavayer: oui à l'Association touristique broyeur Analgésiques sous ordonnance: à Fribourg aussi
- 25 Football: Grasshoppers à la veille de son match de Coupe d'Europe
- 27 AFF: les classements de 3^e, 4^e et 5^e ligues
- 29 Basketball: nouveau mandat pour Michel Rouiller
- 31 Cyclisme: les Suisses brillent à la course des Deux-Mers Football: Zurich se qualifie en Coupe de la Ligue

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin

Editeur et imprimeur:

Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Administration:
Bureau des abonnements « LA LIBERTÉ »
1700 Fribourg, avenue de Pérolles 42
037/82 31 21 Chèques postaux 17-54

Tarif des abonnements:

	6 mois	12 mois
Suisse	88.—	130.—
Etranger	140.—	260.—

Rédaction:

Rédacteur en chef: François Gross

Rédacteurs RP:

Jean-Luc Pillar (secrétaire de rédaction).
Pierre-François Chatton, Véronique Pasquier, Gérard Périsset, Jean Plancherai, Nicolas Ruffieux (Fribourg), Charles Bays, Michel-André Panchaud (Politique étrangère).
Anne Doussa, Laure-Christine Wicht (Confédération, cantons). Marc Savary (correspondant parlementaire fédéral). André Duury (Eglise).
Georges Blanc, Marcel Gobet (Sports).
Claude Chuard (supplément culturel du dimanche et cinéma). Jean-Louis Bourqui (photo-reporter). Yvan Stern (radio, télévision, reportages). Ellane Imstef (vie quotidienne, loisirs). Jean-Jacques Robert (suppléments).

Stagiaires:

Jean-Marc Angélox (Confédération, cantons).
Marie-Claude Clarc (Fribourg).

Téléphone 037/82 31 71

Télex 36 176

Régie des annonces:

Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg ☎ 037/22 14 22
Chèques postaux 17-50 Télex 3264

TARIFS LOCAUX DE PUBLICITÉ

Annonces	25 mm	54 ct.
— offres d'emplois		60 ct.
Petites annonces		
— la ligne (min. 2 lignes)		450 ct
Réclames	64 mm	155 ct.
— gastronomie		140 ct.
— Avis de naissances		105 ct.
— 1 ^{er} page actualités locales		185 ct.
— Autres pages actualités locales		155 ct.
— 1 ^{er} page sports		185 ct.
— Autres pages sports		155 ct.
— Actualités suisses		208 ct.
— Loisirs, vie quotidienne		155 ct.
— Dernière heure (ect. internat.)		185 ct.
— Dernière page (radio-TV)		185 ct.
— «Dernière» (avis tardifs)		350 ct.

Délai de remise des annonces:

N° du lundi, vendredi à 9 heures. N° du mardi, vendredi à 12 heures. N° du mercredi au samedi, l'avant-veille à 12 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 16 h.. N° du lundi, sont à déposer dans la boîte aux lettres « Avis mortuaires » du nouveau bâtiment Saint-Paul, Pérolles 42, à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.

Tirage contrôlé FRP: 32 109 exemplaires

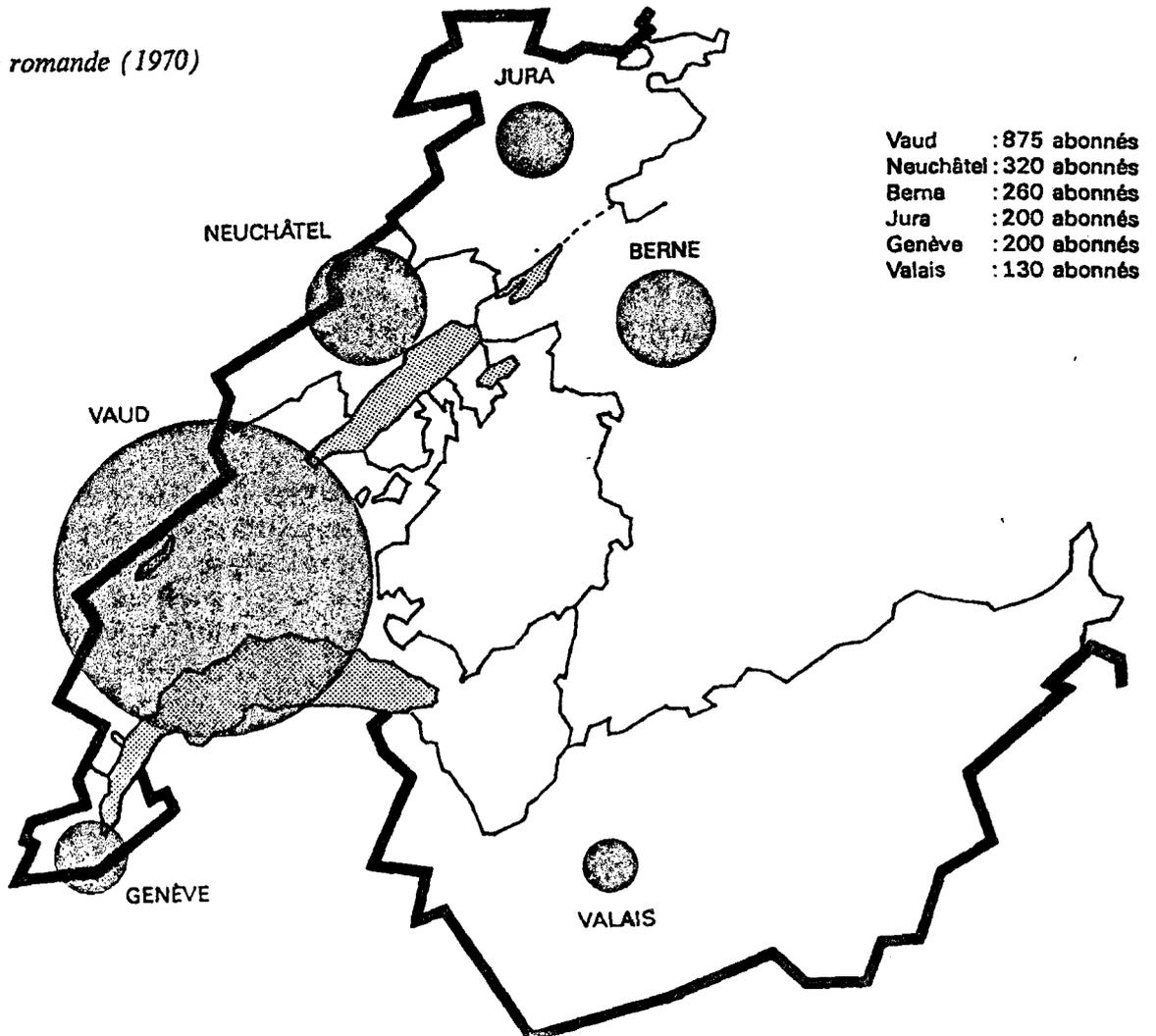
Chiffre de tirage
La Liberté
 1871 - 1971.

Années	Exemplaires	Années	Exemplaires
1871:	980	1942:	14 000
1873:	1350	1948:	15 134 *
1883:	1500	1951:	15 635 *
1893:	2200	1955:	16 253 *
1894:	2300	1959:	17 698 *
1899:	2500	1961:	18 778 *
1900:	3100		
1901:	3350	1963:	20 022 *
1902:	3450	1966:	21 178 *
1903:	3630	1968:	22 635 *
		1969:	23 050 *
1904:	3800	1970:	23 891 *
1905:	4090	1971:	25 459 *
1906:	4200		
1908:	5740		
1917:	8500		
1918:	9610		
1935:	10 750 *		
1939:	11 000		
1940:	12 470		
1941:	12 810		

* Tirage contrôlé

Diffusion géographique

Fig. II
 Les lecteurs de la Suisse romande (1970)

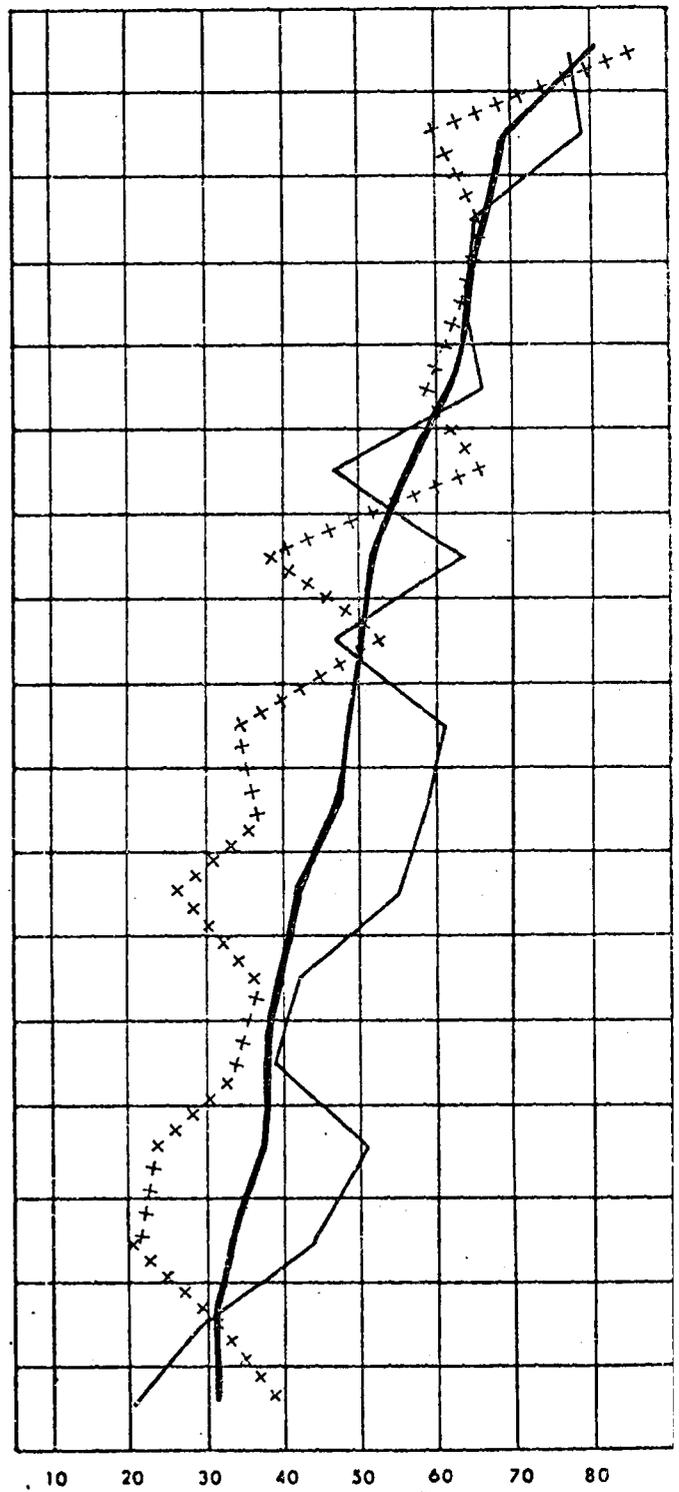


Pôles d'intérêt des lecteurs

1966

ANNONCES
POLITIQUE FRIBOURGEOISE ET LOCALE
MANIFESTATIONS DES SOCIÉTÉS LOCALES
PROGRAMMES DE RADIO ET DE T.V.
CHRONIQUE JUDICIAIRE
INFORMATION RELIGIEUSE
SPORT SUISSE ET ÉTRANGER
INFORMATIONS SUR LES EXPOSITIONS
POLITIQUE SUISSE
SPORT RÉGIONAL
CHRONIQUE PARLEMENTAIRE
INFORMATION AGRICOLE
ARTICLES HISTORIQUES
ARTICLES DE POLITIQUE
INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
CHRONIQUES THÉÂTRALES - ARTISTIQUES - CINÉMATOGRAPHIQUES
CHRONIQUES LITTÉRAIRES

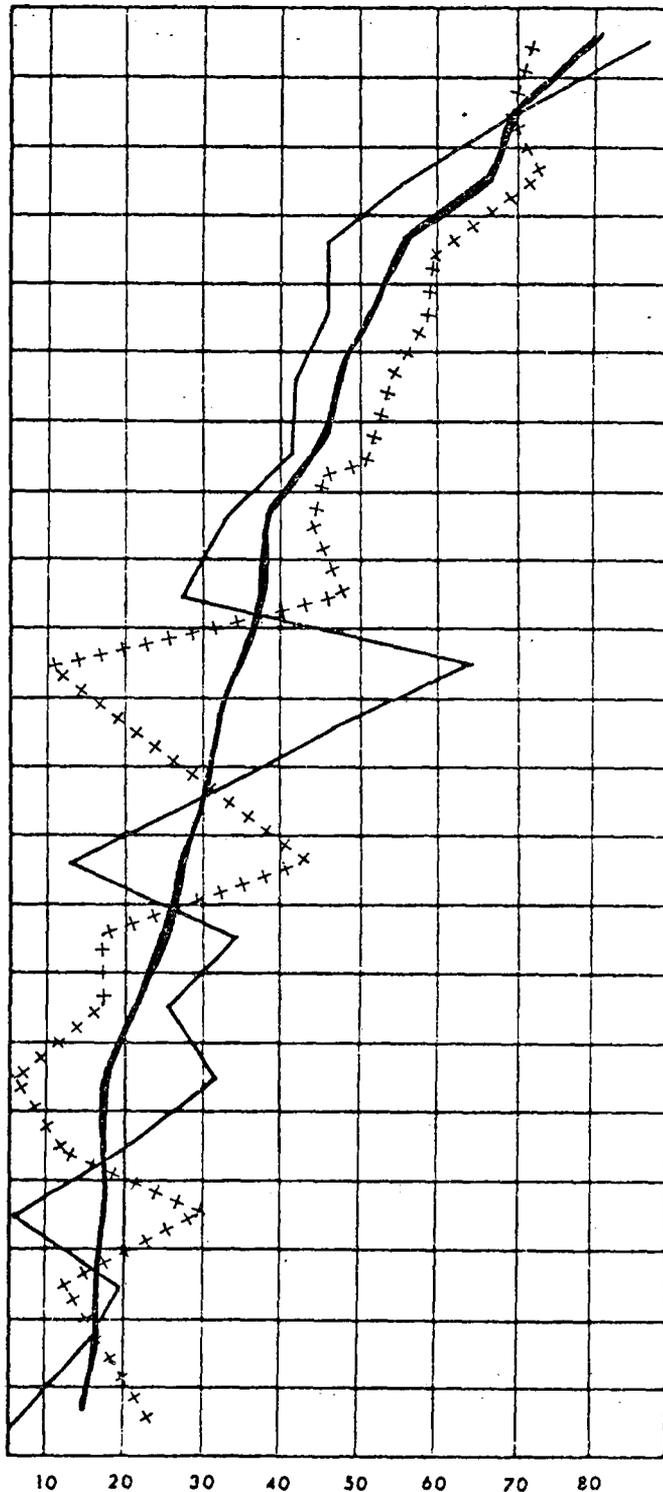
— Ensemble du public : 150 = 100%
 — Hommes : 77 = 100%
 ++++ Femmes : 73 = 100%



1971

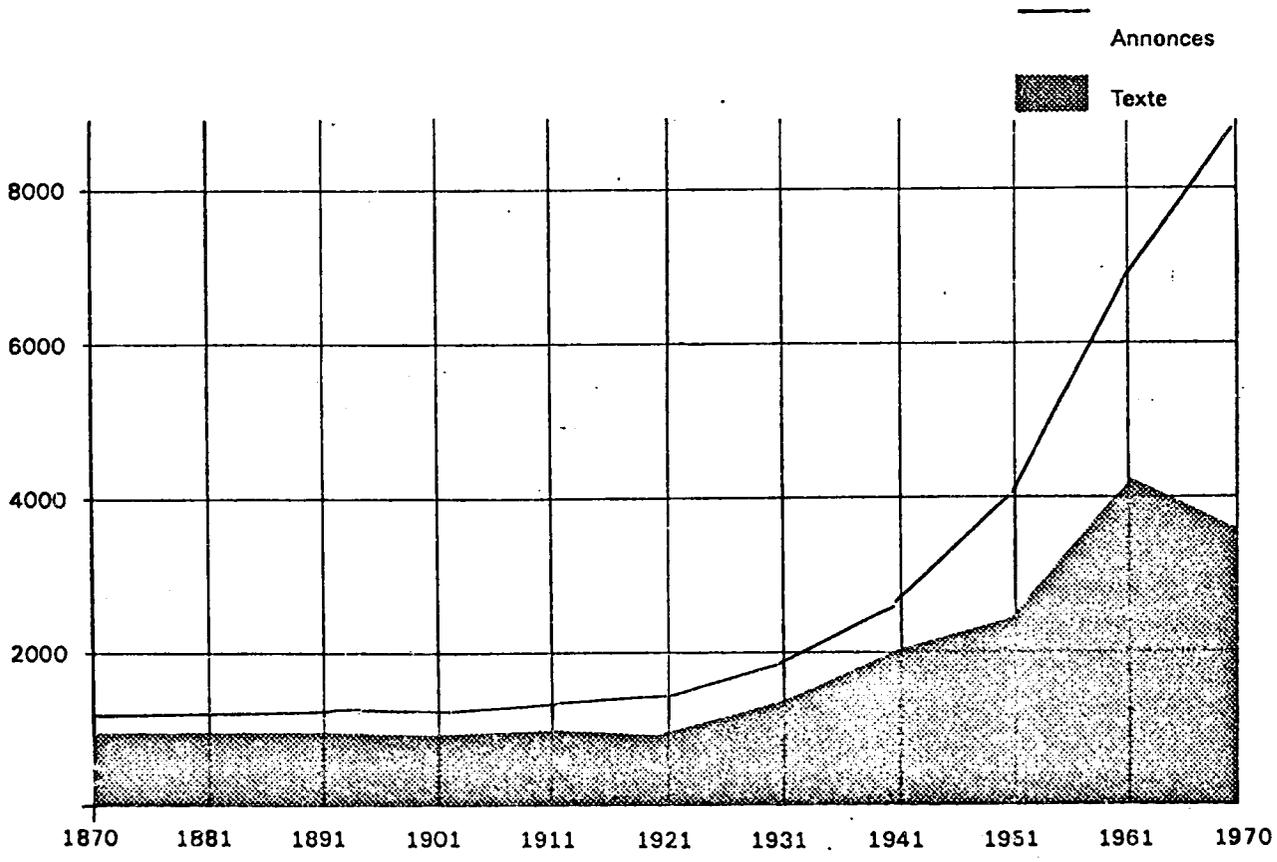
INFORMATION FRIBOURGEOISE
FAITS DIVERS
AVIS MORTUAIRES
PROGRAMMES DE RADIO ET T.V.
MANIFESTATIONS DES SOCIÉTÉS LOCALES
ANNONCES
COMMUNIQUÉS
COURRIER DU LECTEUR
BILLET DE CANDIDE
SPORT
INFORMATION POLITIQUE SUISSE ET CHRONIQUE PARLEMENTAIRE
INFORMATION RELIGIEUSE
CRITIQUE DE T.V.
INFORMATION POLITIQUE ÉTRANGÈRE
ÉDITORIAL RELIGIEUX
ÉDITORIAL POLITIQUE
FEUILLETON
INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
BANDES DESSINÉES
CHRONIQUES LITTÉRAIRES - THÉÂTRALES - ARTISTIQUES
CRITIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE

— Ensemble du public: 77 = 100%
 — Hommes
 ++++ Femmes



Nombre de pages de «La Liberté» 1871-1971

Années	Numéros	Total pages	Texte pages	Annonces pages	Années	Numéros	Total pages	Texte pages	Annonces pages
1871	76	304	247	57	1935	305	3 056	2 112	944
1875	304	1 230	930	300	1940		2 756	2 026	730
1880	305	1 226	996	320	1945		2 252	1 379	873
1885	304	1 220	986	234	1950		4 130	2 487	1 643
1890	304	1 216	988	228	1955		5 640	3 550	2 090
1895	301	1 226	926	300	1960		6 750	4 088	2 662
1900	301	1 204	903	301	1965		7 622	3 769	3 853
1905	301	1 208	907	301	1970		9 072	3 658	5 414
1910	225	1 362	990	372	<hr/>				
1915	286	1 264	990	274	1871 à 1928		75 437	56 197	19 240
1920	174	1 476	943	533	1929 à 1940		32 346	22 865	9 481
1925	79	1 794	1 150	644	<hr/>				
1930	44	1 880	1 227	653	1871 à 1971		285 383	180 567	104 816



RECONVERSION TECHNIQUE À L'IMPRIMERIE SAINT-PAUL

Pourquoi un investissement de 18 millions?

(13.2.81)

L'Imprimerie Saint-Paul, qui édite La Liberté, joue un rôle important dans le domaine de la presse fribourgeoise. Elle est aussi la première entreprise de sa branche dans le canton. Suivant l'évolution des arts graphiques, elle a subi récemment des mutations profondes. L'élément le plus visible est sans doute la construction d'un nouveau bâtiment au boulevard de Pérolles. Mais que se passe-t-il à l'intérieur? Quels sont les projets pour les années prochaines, dans le secteur des journaux notamment? Sur certains points, des questions précises ont été posées publiquement. Un député a parlé de passage en mains étrangères. Et la discrète disparition de Noir-Blanc a surpris plus d'un lecteur. M. Hugo Baeriswyl, administrateur, a tenu à s'expliquer sur quelques points essentiels. (Lib.)



Hugo Baeriswyl: «Je mise sur une presse régionale bien implantée.»

satisfaction à la quasi-totalité du personnel.

● Comment l'opération s'est-elle déroulée?

— Le recyclage a exigé un effort particulier des cadres techniques et du personnel touché. Ils devaient assurer le travail quotidien tout en suivant des cours de formation interne. D'où de nombreuses heures supplémentaires. Les frais de recyclage ont été totalement pris en charge par l'employeur.

● Quel en a été le coût?

— Environ 300 000 francs.

● A votre avis, le conflit des arts graphiques est-il définitivement termi-

népithète.» A ce titre, comme le déclarait Roger Pochon, notre ancien rédacteur en chef, La Liberté doit promouvoir la vérité catholique dans toute la richesse de ses exigences sur les plans de la doctrine et de l'action. Elle essaie donc «d'apporter un peu de clarté dans la confusion des idées et de rappeler, sans toujours être comprise, que la vérité est de tous les temps quand bien même ses impacts peuvent varier».

● La Liberté essaiera-t-elle de s'implanter davantage dans des régions du canton où elle est peu diffusée?

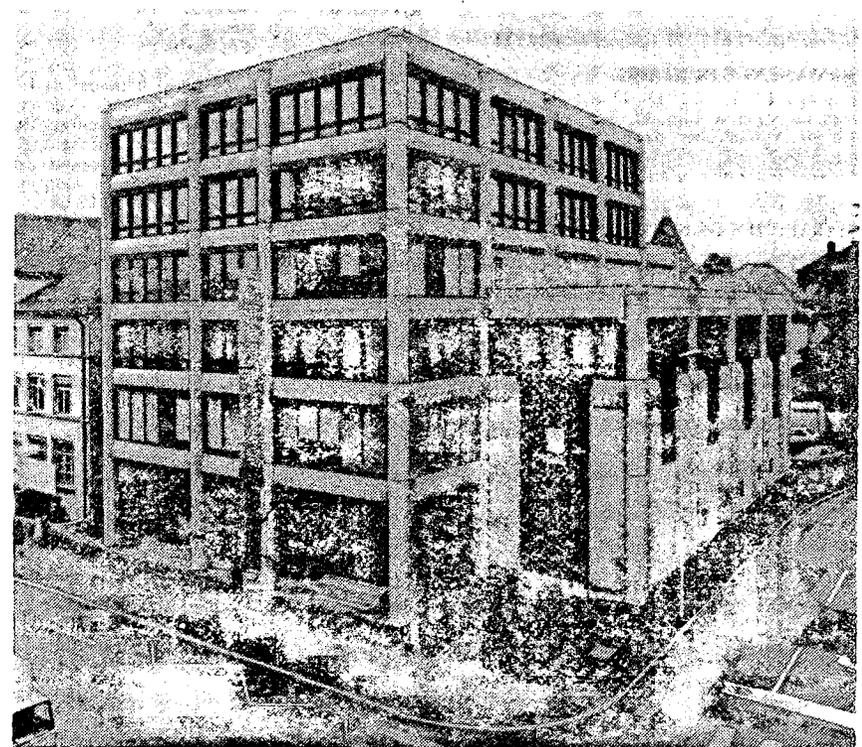
— Chaque journal doit faire continuellement un effort de promotion et améliorer sans cesse son produit. C'est en combinant ces deux efforts qu'il arrive à augmenter son tirage. Il faut travailler le marché encore disponible dans le respect d'une concurrence loyale, qui n'exclut pas des collaborations techniques, voire rédactionnelles avec d'autres journaux.

● Utilisera-t-on la quadrichromie pour La Liberté?

— Techniquement, nos installations le permettent. C'est surtout une question de coût. Une page en couleurs revenant facilement entre 3000 et 5000 francs, il s'agira dans l'immédiat d'axer l'utilisation de la quadrichromie sur les pages locales.

● Que va-t-il se passer avec Noir-Blanc?

— Noir-Blanc était encarté dans La Liberté et les journaux du canton



Bâtiment neuf, équipements nouveaux: un investissement de 18 millions.

régionale et de favoriser des fusions rapides, avec l'uniformisation qui en découle.

● La radio et la télévision locales constituent-elles aussi un danger?

— S'il doit y avoir de nouveaux

ports avec les services de l'Etat, notamment avec l'Economat qui adjuge les travaux sur la base d'offres concurrentielles. De la part de cette administration, je n'ai jamais subi de pression. Si nous sommes un des gros fournisseurs de l'Etat, il faut tenir compte de la

— Il s'agit en effet d'un investissement énorme que l'on ne fait pas sans réfléchir aux chances de survie des principaux produits, les journaux. Le journal local, régional, a sa tâche à remplir. La société a besoin d'une information écrite qui crée la transparence entre ses membres et ses institutions. Le journal garde aussi son importance en tant que support publicitaire. Je ne pense pas que l'on puisse vivre uniquement avec les médias électroniques. Il faut donc mettre à la disposition de la presse écrite des installations conformes au progrès des technologies d'impression. De là découle le projet dont l'étude a commencé en 1976. La Liberté et Le Courrier sont composés selon les nouvelles techniques depuis le mois de juin passé; les Freiburger Nachrichten depuis avril déjà.

● A combien s'élève l'investissement total et comment est-il couvert ?

— Il atteint 18 millions de francs. Son financement est assuré dans un rapport équilibré entre capitaux propres et capitaux étrangers, ces derniers étant fournis par des banques de la place. Nous avons également tenu à adjoindre le gros des investissements en machines aux fournisseurs suisses: Bobst à Lausanne, Polytype et Wifag à Fribourg et Berne, Ferag à Hinwil, BBC à Baden, etc. Quant à la construction, je peux affirmer que le 97% a été attribué à des entreprises fribourgeoises.

● Quelles possibilités ces innovations apportent-elles ?

— Pour le lecteur, il y a une amélioration sensible de la qualité d'impression, de la lisibilité, de l'illustration par l'usage de la couleur. Pour l'annonceur, cela représente une diminution des frais car les supports d'impression sont moins chers.

Un recyclage presque total

● Quelles conséquences ces changements ont-ils eues à l'intérieur de l'entreprise ?

— Les nouvelles technologies ont totalement transformé les arts graphiques et les images professionnelles de ceux qui y travaillent. De là, l'obligation d'organiser un recyclage presque total. Aujourd'hui 130 à 140 personnes ne font plus ce qu'elles faisaient il y a un an. Chaque employé a pu choisir entre trois possibilités d'occupation future. Cela nous a permis de donner

fabrication — vont définitivement disparaître. Mais il ne faut pas oublier que d'autres activités sont créées. Elles nécessitent des gens qualifiés et qui seront appelés à compléter continuellement leurs connaissances professionnelles.

● Comment ces difficultés ont-elles été résolues à Saint-Paul ?

— Jusqu'à maintenant, nous avons réalisé la première phase du recyclage. Cet effort doit se poursuivre car, dans les nouvelles techniques, le travailleur a besoin d'avoir des activités complémentaires et de connaître les points de soudure entre les différents secteurs de l'entreprise. De plus, nous n'avons congédié personne et nous avons même augmenté les effectifs.

Des projets

● Quels sont vos projets dans le secteur des journaux ?

— Du point de vue technique, une première étape a été franchie avec l'amélioration de la présentation typographique et un usage plus fréquent de la couleur. Mais on en est resté à l'image traditionnelle de La Liberté. Ce printemps, nous allons passer à une nouvelle présentation. Je mise sur une presse régionale bien implantée avec des liens étroits entre la rédaction et les lecteurs. Il faut créer des échanges réciproques.

A cela s'ajoute encore la notion de journal catholique. Dans sa charte, partie intégrante de chaque contrat d'engagement d'un rédacteur, notre journal a défini, fidèle à la volonté de son fondateur, le chanoine Schorderet, sa ligne générale. Soussens, son premier rédacteur, avait écrit: «L'esprit de La Liberté sera le catholicisme sans

Interview La Liberté

Liberté. Un nouveau projet avec une conception et un contenu rédactionnel répondant mieux à l'attente du lecteur est sur la bonne voie. Il pourra voir le jour au printemps, en même temps que la nouvelle présentation de La Liberté.

Et la concurrence ?

● Les journaux gratuits de la place sont-ils une concurrence pour ce quotidien ?

— Ce type de journal est pour tout quotidien une concurrence sérieuse car son objectif premier est d'écarter le marché publicitaire. Il y ajoute une tâche complémentaire, qui est de donner une information limitée. Il draine donc nécessairement une partie de la publicité.

● Et la concurrence des journaux de l'étranger ?

— Si l'on adhère au principe de la diversité de la presse comme une exigence vitale de l'information, il faut accepter la concurrence sur le marché des journaux. Elle permet aux lecteurs de faire un libre choix du titre et de l'information. Cela nous amène sans cesse à travailler pour un produit de qualité.

● Que pensez-vous de l'introduction éventuelle de la publicité à la radio ?

— Elle inquiète tout éditeur parce que le gâteau publicitaire ne pourra être agrandi en fonction des nouvelles possibilités. La part de chaque support diminuera. Cette publicité nous inquiète car elle est relativement facile à créer, à acquérir et à localiser. De ce fait, elle risque de perturber sérieusement l'existence de la presse locale et

participation des éditeurs de journaux locaux et régionaux.

Pressions: des essais

● Subissez-vous des pressions de la part des annonceurs ?

— En toute franchise, je peux dire que des actions telles que celles qu'a subies le Tages Anzeiger me sont inconnues. Je n'ai jamais vécu moi-même de menaces de boycottage. Par exemple, l'article sur la gastronomie n'a pas coupé la publicité. Certes, de temps à autre, un annonceur essaie de faire passer un texte en partie rédactionnelle. Il ne faut cependant pas oublier qu'un rapport texte-annonces du 55-58% et 45-42% est vital pour le journal. Les abonnés ne paient en fait que 20 à 25% de son coût réel, soit les frais rédactionnels et de distribution.

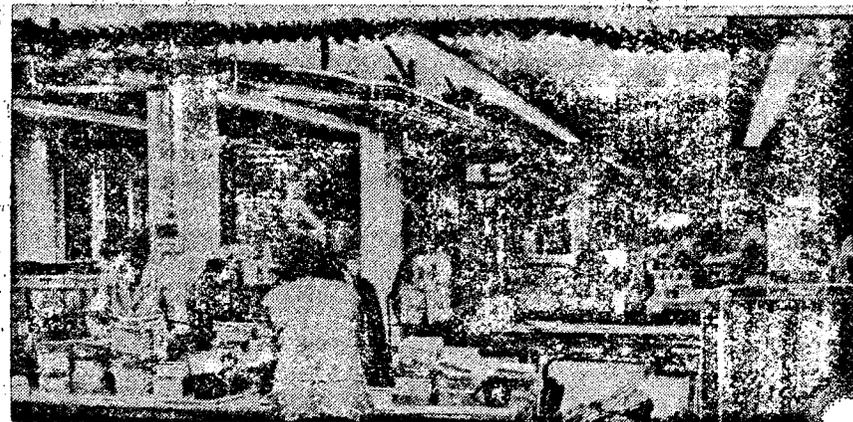
● Et les pressions de l'Etat ?

— Nous avons d'excellents rap-

ports travaux, comme d'autres le font aussi, dans des domaines différents. L'attitude de certains hommes politiques peut, elle, être considérée comme un essai de pression. Reste à savoir si cela est efficace.

● Le fait que le journal est lié à l'imprimerie pose-t-il des problèmes ?

— On ne sait jamais quand on fait une offre infructueuse si c'est parce que les prix n'étaient pas concurrentiels ou en raison de ce qui a été écrit dans le journal. Il est possible que l'imprimerie de labeur souffre un peu de l'existence du journal. Le fait qu'elle appartient à une congrégation religieuse peut également créer certains problèmes. C'est seulement depuis trois ans que la Confédération nous adjuge des travaux. Or ces commandes ne sont pas à négliger. Il est d'ailleurs certain que Fribourg n'en reçoit pas d'une manière proportionnelle à sa population. ☐



La chaîne d'exécution.

(Photos Lib. / H. P.)

afrique nouvelle

n° 1653

11 au 17 mars 1981

A. O. 150 cfa
Autres pays africains 175 cfa
Europe 4 FF
Amérique 1 \$ US
Fondé en 1947

hebdomadaire de l'Afrique francophone

DIRECTEUR, p.i.

alexis gnonlonfoun

COMITE DE REDACTION

rené odou
oumy khairy ndlaye
boucar faye
alexis gnonlonfoun
ralph kadumbaye

COLLABORATEURS

Jean f. brierre
nya marla koïta
Jacques mopti
Maryse sanko
Jean louis kragba

CORRESPONDANTS

moudjib djibril (france)
marc andré zougrana
(haute-volta)
barthélémy cakpo (bénin)
kalondji kalantanda (zaïre)
andré bounougou fouda
(cameroun)
mopepe senga
(Allemagne fédérale)

DOCUMENTATION

mbaïoundakom nasslyo laoubara

DIRECTEUR ADMINISTRATIF, p.i.

Jacques glraud

COMPTABILITE

bernard amath diouf

SECRETARIAT-DIRECTIONS

binta annick touré

ABONNEMENTS

cornelle djiba

EXPEDITION

abdoulaye diagne
malick mbengue
babacar coly

COMPOSITION ET COUVERTURE

imprimerie saint-paul, dakar

IMPRESSION

nouvelles Imprimeries
du sénégal

PHOTOS

afrique nouvelle, ciric, keystone,
afp, nations unies, yoro casset,
carpress, unesco, le soleil, info-
sénégal,

**afrique
nouvelle**

9, rue paul holle — dakar — b.p. 283 — tél. 22.38.25
c.c.p. dakar 50-95 — paris 15 337 34 h — câble : afrikouvel dakar
édité par la société d'édition d'afrique nouvelle (s.a.r.l.)

EDITEUR

Editions Saint-Paul
184, avenue de Verdun
92130 Issy les Moulineaux

REDACTION

Auteurs : Equipes Pirogue du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire, du Dahomey, de la Haute-Volta, du Mali, du Niger, de la R.P. Congo, du Sénégal, du Zaïre.
Coordination : Equipe Pirogue, B.P. 117, Brazzaville (R.P. Congo).
Photos : Pirogue, Hoa-Qui, C.I.R.I.C., Air Afrique, Giraudon.

COMMANDES

Abonnement (4 numéros par an)

Afrique zone franc : 11 FF - avion : 17 FF
Madagascar : 11 FF - avion : 20 FF
Zaire : 12 FF - avion : 20 FF
Hors zone franc : 12 FF - avion : 20 FF
France : 11 FF - soutien : 30 FF

Achat au numéro :

Zone franc : 3 FF - Autres pays : 3,50 FF

Commandes à adresser à :

PIROGUE, 184, avenue de Verdun
92130 Issy les Moulineaux (France)
C.C.P. Imprimerie Saint-Paul 4027 61 Paris

Les chèques bancaires et les chèques postaux doivent être établis en francs français payables en France.

Toute commande doit être accompagnée de son montant.

OU TROUVER PIROGUE ?

DEPOSITAIRES

BURUNDI :

• LIBRAIRIE SAINT-PAUL
B.P. 1360 BUJUMBURA

CAMEROUN :

• LIBRAIRIE SAINT-PAUL
Place de la cathédrale
B.P. 763 - YAOUNDE
• AUX FRERES REUNIS
B.P. 5346 - DOUALA
• PAROISSE NEW-BELL
AVIATION
B.P. 388 - DOUALA

• AUX FRERES REUNIS
B.P. 204 - BAFOUSSAM

• AUX FRERES REUNIS
B.P. 293 - NKONGSAMBA

• INSPECTION SCOLAIRE
B.P. 100 - DSCHANG

R.P. CONGO :

• CENTRE CATECHETIQUE
B.P. 200 - BRAZZAVILLE

COTE-D'IVOIRE :

• LIBRAIRIE PIROGUE
B.P. 170 - ABENGOUROU
• LIBRAIRIE CARREFOUR
B.P. 8326 - ABIDJAN
• PROCURE DES MISSIONS
B.P. 1826 - ABIDJAN
• PROCURE DU DIOCESE
B.P. 591 - BOUAKE
• PROCURE DIOCESAINE
B.P. 633 - GAGNOA
• LIBRAIRIE TAM-TAM
B.P. 404 - MAN
• P. BROSSAUD - M.C.
B.P. 344 - SASSANDRA

DAHOMEY :

• LIBRAIRIE NOTRE-DAME
B.P. 307 - COTONOU

GABON :

• CENTRE CATECHETIQUE
B.P. 2153 - LIBREVILLE

HAUTE-VOLTA :

• LIBRAIRIE DE LA SAVANE
B.P. 149 - BOBO-DIOULASSO

• LIBRAIRIE JEUNESSE
D'AFRIQUE - B.P. 90
OUAGADOUGOU

MADAGASCAR :

• LIBRAIRIE SAINT-PAUL
FIANARANTSOA
C.C.P. 36-39 - Tananarive

MALI :

• PAROISSE DE BAMAKO
COMITE DE PRESSE
B.P. 298 - BAMAKO

R.C.A. :

• CENTRE JEAN XXIII
B.P. 855 - BANGUI

RWANDA :

• Institut catéchétique africain
B.P. 49 - BUTARE

SENEGAL :

• LIBRAIRIE CLAIRAFFRIQUE
2, rue Sandiniéry, DAKAR

TCHAD :

• LIBRAIRIE NOTRE-DAME
B.P. 7 - N'DJAMENA

TOGO :

• LIBRAIRIE BON-PASTEUR
B.P. 1164 - LOME

ZAIRE :

• LIBRAIRIE SAINT-PAUL
B.P. 2447 - LUBUMBASHI
• LIBRAIRIE SAINT-PAUL
76, av. du Commerce
B.P. 8505 - KINSHASA
• P. VAN LIERDE
B.P. 505 - KISANGANI

FRANCE :

• LIBRAIRIE SAINT-PAUL
6, rue Cassette - 75006 PARIS

ABONEMAÑ

Miayean dzeñ na mibo abonemañ a Nleb Bekristen.

Nleb Bekristen a til mina akobegafé ai mina :

- mam ya nda-Zamba Katolika
- mam ya enyiñ atobo-nnama
- mam ya enyiñ politic ya nnam wan
- mam ya m'aboban a si esé

Nleb Bekristen abo na ban bod besé betobo dzom dzidzia ato fè ekalan minkobo azañ menda-me-bod ai azan mi nnam.

Ndo ané na asu yi na obo aboneman, wa yian til a dres dili :

Nleb Bekristen tañ abonemañ
service d'abonnements ngumu mbu :
B.P. 763 600 f
Yaoundé

Nge wayi a na watil bia beben asu dzam si dzam ka, eyon te hm one dzam lom kalara woe a dres dili :

MCS
Nleb Bekristen
B.P. 185
Yaoundé

Ndzoe : Pascal B.
MVOE

Imp. St-Paul
B. P. 763 Yaoundé

TAN : 25 Fr.
KAMERUN

MBU : 600
ETUN MBU : 300
NGON ELA : 150

NLEB
NLEB

NLEB BEKRISTEN
AKUI NGON ESE
BIYON BIBE

Nos 730 ai 731 ya juin 1980

BEKRISTEN

IMPRIMERIE SAINT-PAUL — B.P. 763 — YAOUNDE
ASU ENYIN FUFULU

La rentrée scolaire va venir

Sûrement !

(parce qu'elle est annoncée pour le 15 septembre)

N'attendez pas la veille de la rentrée pour les achats du matériel scolaire.
Ni pour mettre toutes vos dépenses dans un seul mois,
ni pour faire la queue dans une foule immense.

Maintenant

Nous avons déjà un grand choix en matériel scolaire
et surtout encore le temps pour vous aider dans vos achats.
Nous aimons nous occuper de vous.



LIBRAIRIE SAINT-PAUL, YAOUNDE
(Derrière la Cathédrale)

LES PRESSES MISSIONNAIRES

SOUS LE PATRONAGE DE L'ŒUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

TRIMESTRIEL

N° 126

JANV.-FÉV.-MARS 1981

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION

52, avenue de Breteuil
75007 PARIS

CCP: IPM PARIS 7517-43 T

Le numéro: 2,50

LES PRESSES
MISSIONNAIRES

4 numéros par an

Abonnement 10 F

ADHÉREZ à :

L'INSTITUT DE PRESSE MISSIONNAIRE

52, av. de Breteuil, 75007 Paris

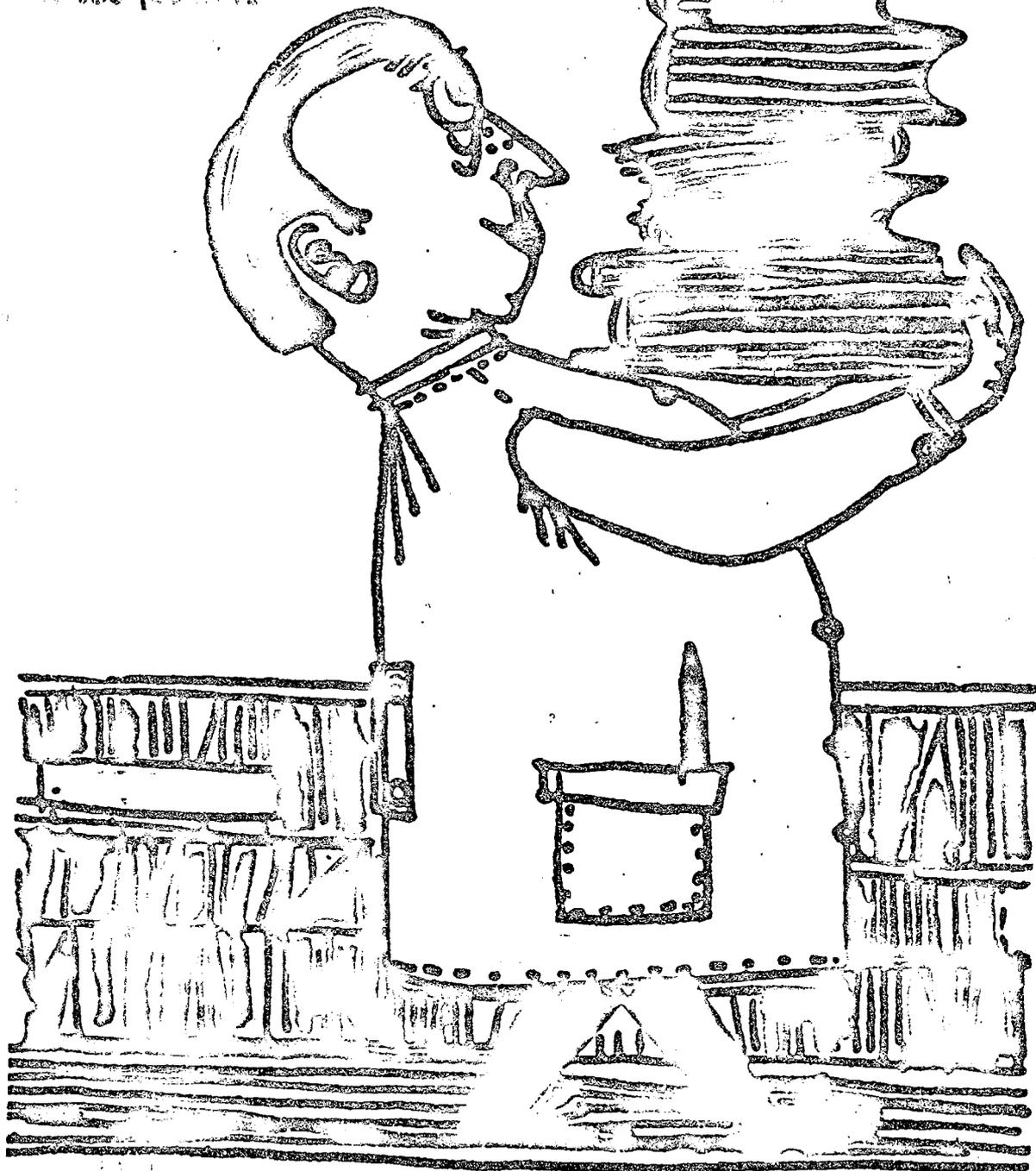
BUT : Aider les Œuvres de Presse en Pays de Mission

Cotisation	}	Adhérent :	8 F l'an
		Bienfaiteur :	25 F l'an
		Fondateur :	150 F
		(le préciser)	

Directeur du journal : Mgr H. BODET
Editeur : Institut de Presse Missionnaire
Imp. Saint-Paul 55001 Bar le Duc
Dép. lég. 1^{er} trim. 1981. - N° 12-80-931
Commission Paritaire des Publications
de Presse, certificat n° 61698

50 x 32 cm - 4 pages -

**Service, prix,
qualité,
vous les trouvez
dans
nos imprimés.**



Imprimerie Saint-Paul
42, Boulevard de Pérolles 1700 Fribourg
Tél. 037/82 3121

